



Scène nilotique.

Mosaïque de la Maison du Faune, inv. 9990.

Museo Archeologico Nazionale di Napoli.

© domaine public



Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx ARCHIMEDE au titre du programme « Investir l'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

ISSN 2102-6637



Florence Albert et Frédéric Servajean

RECUEIL DE TEXTES OFFERTS À ANNIE GASSE PAR SES COLLÈGUES ET AMIS

Esquisses égyptiennes

CEN M 32



CEN M 32

Cahiers « Égypte Nilotique et Méditerranéenne »

Montpellier 2022

Esquisses égyptiennes

I

RECUEIL DE TEXTES OFFERTS À ANNIE GASSE
PAR SES COLLÈGUES ET AMIS

Textes réunis et édités par Florence Albert et Frédéric Servajean.



Université Paul-Valéry Montpellier 3 – CNRS
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Équipe « Égypte Nilotique et Méditerranéenne » (ENiM)

CENiM 32

Cahiers de l'ENiM

Esquisses égyptiennes...

Recueil de textes offerts à Annie Gasse par ses collègues et amis

Textes réunis et édités par Florence Albert et Frédéric Servajean

I



Montpellier, 2022



Annie Gasse dans l'ancienne salle des ostraca de l'Ifao en 2011 (photo V. Lefrancis).

Avant-propos

C'EST POUR MOI un devoir d'amitié que d'écrire ces quelques lignes en l'honneur d'Annie Gasse, en guise d'avant-propos à cet ensemble de contributions de collègues, d'amis et d'étudiants qui, tous, ont souhaité lui témoigner amitié et respect. Je connais Annie Gasse depuis plus de vingt ans. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois à Montpellier, lorsque je lui ai été présenté par notre ami commun, le Maître Jean-Claude Grenier. Je savais que je me trouvais devant une égyptologue de premier plan, mais ce qui m'a surtout marqué est son élégance et sa générosité exceptionnelles, qui allient sérieux et humour, un humour fin et distingué, mais aussi cette simplicité dans les rapports humains et, surtout, cet amour de l'Égypte et son respect des Égyptiens d'aujourd'hui, qu'elle a toujours exprimés avec une inlassable fidélité, sans arrière-pensées ni faux-semblants. Notre amitié n'a cessé de se renforcer tout au long de ces années, lors de nos rencontres régulières, dans des colloques scientifiques ou, plus simplement, lors de nos visites respectives à Paris ou au Caire. Elle a toujours été de bon conseil pour mes projets scientifiques ou l'évolution de ma carrière.

C'est en 1985 que commence cette relation d'amitié profonde avec l'Égypte. Annie Gasse vient d'être nommée membre scientifique de l'Institut Français d'Archéologie orientale du Caire (IFAO). Au cours de cette période, non loin du grand fleuve où tout a commencé, elle se plonge dans la rédaction de sa monumentale thèse d'État sur les *Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon (XX^e-XXI^e dynasties)*, publiée en 1988. Lorsqu'elle revient en France, c'est à l'École du Louvre et à l'Université Catholique de Paris qu'elle commence à former de jeunes chercheurs. Son travail de chercheuse est consacré, avec le professeur Jean-Claude Grenier, aux collections du *Museo Gregoriano* du Vatican. Recrutée au CNRS en 1996, elle gagne l'équipe d'Égyptologie de l'Université Paul Valéry de Montpellier, qui deviendra sa maison pendant de longues années. Elle y contribuera, outre ses travaux sur le Livre des Morts, l'hiéroglyphique, les stèles d'Horus sur les crocodiles, ses missions à Séhel, Atfih et au Ouadi Hammamat, à former des générations d'étudiants qui tous conserveront avec elle ces mêmes relations d'amitié qui l'unissent à l'Égypte. C'est peut-être là que réside l'une de ses principales qualités : la grande générosité dont elle a toujours fait preuve vis-à-vis des jeunes générations. Pour elle, transmettre, c'est donner sans compter. Tout au long des années qui viennent de s'écouler, Annie Gasse n'aura cessé de revenir en Égypte, car pour elle mon pays est sa seconde patrie.

Je vous souhaite, chère Annie, santé, bonheur et réussite, et, surtout, ne changez pas, restez telle que vous êtes, afin d'inspirer des générations de jeunes égyptologues, tant sur le plan professionnel que sur celui des qualités humaines. Ils apprendront ainsi, grâce à vous, qu'un travail rigoureux allié à de la générosité et de la finesse permettent toujours de gagner le respect absolu.

Khaled El-Enany

Ministre du Tourisme et des Antiquités

Préface

COMMENT présenter la carrière d'Annie Gasse ? Plusieurs lieux viennent tout naturellement à l'esprit, qui pourraient, s'il le fallait, en illustrer les grandes directions : Deir el-Medina bien sûr, à travers le fonds des ostraca littéraires dont elle a la charge depuis le début des années 80. On pense aussi au Ouadi Hammamat et à Séhel où elle a lancé plusieurs missions d'étude des inscriptions rupestres quelques années plus tard. Puis il y a Thèbes et Memphis dont elle a largement contribué à cerner la production textuelle funéraire... Mais si ces grands sites dessinent le tracé d'un parcours dédié à l'étude des textes égyptiens, ils ne dévoilent pas suffisamment la sinuosité des chemins qu'elle a empruntés.

Son séjour au Caire, en tant que membre scientifique de l'Institut français d'archéologie orientale de 1985 à 1989, lui a donné l'occasion d'ancrer sur le terrain ses recherches sur les questions épigraphiques et les écrits hiératiques. Durant ces mêmes années, elle a soutenu et publié sa thèse d'État sur l'organisation administrative et sacerdotale du domaine d'Amon aux XX^e et XXI^e dynasties, lui permettant, entre autres, notamment d'élargir le spectre de ses compétences à l'hiératique anormal (*Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon XX^e-XXI^e dynasties à la lumière des papyrus Prachov, Reinhardt et Grundbuch (avec édition princeps des papyrus Louvre AF 6345 et 6346-7), BiEtud 104, 1988*). À son retour d'Égypte, elle enseigne, notamment l'hiératique, à l'École du Louvre et à l'Université catholique de Paris. En parallèle, elle se consacre avec Jean-Claude Grenier à la publication des collections du *Museo Gregoriano* du Vatican, qui contribue à en faire l'une des chefs de file des études sur le Livre des morts grâce à son travail sur les exemplaires du musée (*Les papyrus hiératiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano egiziano, AegGreg 1, 1993*). Elle entre au CNRS en 1996 et rejoint l'équipe de Montpellier. Elle y poursuit ses différents travaux sur les ostraca, les papyrus funéraires et les inscriptions rupestres (*Séhel, entre Égypte et Nubie, OrMonsp 14, 2004* ; *Les inscriptions de Séhel, MIFAO 126, 2007*, édités avec Vincent Rondot). Elle conforte, en outre, son intérêt pour les textes, en élargissant ses études aux Livres des morts sur tissu et aux cercueils (*Les sarcophages de la troisième période intermédiaire du Museo gregoriano egizio, AegGreg 3, 1996*) à un moment où ces sujets sont un peu délaissés par la communauté scientifique, et en ouvrant un vaste dossier sur les stèles d'Horus sur les crocodiles marqué par la publication de nombreux articles et du catalogue des stèles conservées au Louvre (*Les stèles d'Horus sur les crocodiles, 2004*). Mais, au-delà des textes, c'est à leur matérialité qu'elle s'intéresse tout particulièrement et ses pensées l'entraînent toujours vers ceux qui, il y a 3000 ans, les ont rédigés et copiés. Ce goût pour les praticiens et les pratiques de l'écrit l'a conduite à poser les jalons de méthodes novatrices dans la manière d'aborder les textes. On pense par exemple à son approche globale de la paléographie hiératique pour l'édition des ostraca littéraires (« Les ostraca littéraires de Deir el-Medina, nouvelles orientations de la publication », dans R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Village Voices*, 1992, p. 51-70), ou à l'analyse minutieuse de la main des scribes lors du processus de copie des manuscrits, parvenant ainsi à mettre en lumière différents modes opératoires (*Un papyrus et son scribe, 2002*). Elle a, en ce sens, été en avance sur une tendance qui se trouve au centre des réflexions philologiques actuelles. Enfin, l'intérêt qu'elle porte aux

supports de l'écrit l'a amenée à explorer leurs différentes matières, papyrus, lin, grauwacke et autres pierres n'ayant plus de secret pour elle...

Il y a également une autre caractéristique de la personnalité d'Annie Gasse que nous voudrions mettre en avant et qui mérite d'être soulignée. Un peu masquée par son profil affiché de chercheur, Annie est une pédagogue hors pair, toute passionnée qu'elle est par l'idée de transmission, qui se place au cœur de ses questionnements de spécialiste de la culture lettrée en Égypte ancienne et constitue une facette essentielle de la pratique de son métier. Enseignante appréciée et respectée, elle est – on peut l'affirmer ! – vénérée par ceux qu'elle a dirigés dans le cadre de leur thèse. Elle conduit sa barque, nous laisse monter, nous guide et nous offre la liberté absolue d'aller et venir au gré de nos pérégrinations. Ses cheminements à elle, toujours dans ce souci de transmettre, l'ont conduite vers l'*Académie hiératique* qu'elle a fondée à l'Ifao en collaboration avec Montpellier III, celle-ci se caractérisant particulièrement comme un point de rencontre précieux entre jeunes égyptologues de toutes nationalités. Dans cette droite ligne, Annie se distingue enfin par un sens assez unique du partage des grands corpus qu'elle porte. Elle prône une vision ouverte de la recherche et les collaborations qui en découlent deviennent le plus souvent des amitiés sincères.

Depuis le lancement de ce projet, la pandémie est passée par là, retardant considérablement la préparation de l'ouvrage et empêchant plusieurs collègues d'y prendre part. Le volume rassemble néanmoins les contributions de nombreux amis et celles de plusieurs jeunes chercheurs qu'elle a suivis ou dont elle est proche, illustrant l'affection particulière que lui porte cette avant-garde égyptologique. Les sujets abordés dans ces 24 textes sont révélateurs des grands thèmes qui ont marqué la carrière d'Annie, qu'il s'agisse des textes et objets funéraires (C. Muñoz Perez, I. Munro, M. Perraud), des stèles d'Horus sur les crocodiles et autres textes et divinités magiques (Ch. Cassier, J. Guiter, G. Lenzo, R. Pietri, Thiers), des inscriptions rupestres et expéditions (A. Dorn, J.-G. Olette-Pelletier, Fr. Servajean) ou des ostraca et papyrus littéraires du Nouvel Empire (Chr. Barbotin, F. Contardi, S. Einaudi). Les questions relatives aux ateliers de fabrication et à la circulation des textes et des idées sont également abordées, dans la région thébaine mais aussi à Meir, Tebtynis et à Kharga (Fl. Albert, Fr. Dunand, Cl. Gallazzi, G. Hadji-Minaglou, Chr. Zivie-Coche). Enfin, son intérêt assumé pour la matière et les détails iconographiques est souligné dans plusieurs articles qui en explorent divers aspects en Égypte, à Rome et en Mésopotamie (N. Cherpion, S. Connor, E. Froppier, J. Garcia Recio, P. Liverani, A. Roccati).

Qu'Annie trouve dans la diversité de ces contributions le témoignage de notre plus grand attachement...

Florence Albert et Frédéric Servajean

Bibliographie d'Annie Gasse

Ouvrages

1. *Catalogue des ostraca figurés de Deir el-Médineh V*, DFIFAO 23, Le Caire, 1986.
2. *Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon (XXe–XXIe dynasties) à la lumière des papyrus Prachov, Reinhardt et « Grundbuch » (avec édition princeps des papyrus Louvre AF 6345 et 6346-7)*, BdE 104, Le Caire, 1988.
3. *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Medina IV*, DFIFAO 25, Le Caire, 1990.
4. En collaboration avec MM Pinette, Lagrange et Dubois, *Loin du sable - Les antiquités égyptiennes dans les musées de Besançon, Belfort, Vesoul et Montbéliard*, Besançon, 1990.
5. *Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon : guide des collections égyptiennes*, Besançon, 1991.
6. *Les papyrus hiératiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano Egizio*, AegGreg 1, Cité du Vatican, 1993.
7. *Les sarcophages de la Troisième Période intermédiaire du Museo Gregoriano Egizio*, AegGreg 3, Cité du Vatican, 1996.
8. *Le Livre des morts de Pacherientaihet au Museo Gregoriano Egizio*, AegGreg 5, Cité du Vatican, 2002.
9. *Un papyrus et son scribe, le Livre des morts de Pacherientaihet (Vatican 48832)*, Paris, 2002.
10. *Catalogue des stèles d'Horus sur les crocodiles conservées au musée du Louvre*, Paris, 2004.
11. *Catalogue des ostraca littéraires de Deir al-Medîna V*, DFIFAO 43, Le Caire, 2005.

Ouvrage collectif et direction d'ouvrage

1. En coll. avec V. Rondot (éd.), *Séhel. Entre Égypte et Nubie. Inscriptions rupestres de l'époque pharaonique, actes du colloque international de Montpellier 31-mai-1er juin 2002*, OrMonsp 14, Montpellier, 2004.
2. En coll. avec V. Rondot, *Les inscriptions de Séhel*, MIFAO 126, Le Caire, 2007.
3. En coll. avec Fr. Servajean et Chr. Thiers (éd.). In *Aegyptus et ad Aegyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENiM 5, Montpellier, 2012 (4 volumes).
4. En coll. avec L. Bazin Rizzo et Fr. Servajean (éd.), *À l'école des scribes. Les écritures de l'Égypte ancienne*, CENiM 15, Milan, 2016.
5. En coll. avec Fl. Albert, *Études de documents hiératiques inédits. Les ostraca de Deir al-Medina en regard des productions de la Vallée des Rois et du Ramesseum* (Travaux de la

première Académie hiératique, Ifao, 27 septembre-1er octobre 2015), *BiGen* 56 / *CENiM* 22, Le Caire, 2019.

6. En coll. avec L. Bazin Rizzo et Fr. Servajean (éd.), *Sinfonietta égypto-romaine. Hommages à Jean-Claude Grenier*, *CENiM* 26, Montpellier, 2020.

Articles

1981

1. « Une influence héliopolitaine dans la science de la construction ? », *RdE* 33, 1981, p. 23-28.

1982

2. « Les bandelettes de momie inscrites du Musée des beaux-arts de Besançon », *BIFAO* 82, 1982, p. 205-211.

1983

3. « Rapport préliminaire d'une mission épigraphique à Deir Abou Hennès », *ASAE* 69, 1983, p. 95-102.

4. « Seramon, un membre du clergé thébain de la XXI^e dynastie », *RdE* 34, 1982-83, p. 53-58.

5. « L'étoffe funéraire de Senhotep », *BIFAO* 83, 1983, p. 191-195.

1984

6. « La litanie des douze noms de Rê-Horakhty », *BIFAO* 84, 1984, p. 189-227.

1986

7. « Une *sbht* d'Isis », *BIFAO* 86, 1986, p. 171-175.

1987

8. « Une expédition au ouâdi Hammâmât sous le règne de Sébekemsaf Ier », *BIFAO* 87, 1987, p. 206-218.

9. « De nouvelles découvertes au ouâdi Hammâmât », *BSFE* 110, 1987, p. 14-17.

1988

10. — « Amény, porte-parole sous le règne de Sésostri Ier », *BIFAO* 88, 1988, p. 53-63.

11. En coll. avec S. Cauville, « Fouilles de Dendera : Premiers résultats », *BIFAO* 88, 1988, p. 25-31.

12. « Découvertes récentes au ouâdi Hammâmât », *GöttMisz* 101, 1988, p. 89.

1991

13. En coll. avec M. Yon, « La stèle magique égyptienne de Kition-Bamboula », *RDAC* 1991, p. 175-173.

1992

14. « Les ostraca littéraires de Deir el-Medina, nouvelles orientations de la publication », dans R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Village Voices. Proceedings of the Symposium "Texts from Deir el-Medina and their interpretation"*, Leiden, May 31 - June 1, 1991, Leyde, 1992, p. 51-70.

15. « Une nouvelle stèle d'Horus sur les crocodiles », *RdE* 43, 1992, p. 207-210.

1994

16. « L'approvisionnement en eau dans les expéditions aux mines et carrières », dans B. Menu (éd.), *Les problèmes institutionnels de l'eau dans l'Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, Actes du colloque international de Vogüé, 24-28 mai 1992*, *BdE* 110, Le Caire, 1994, p. 169-176.

17. « Culte solaire et fanatisme sur les routes du désert Oriental : Abou Kouâ », *Égyptes* 4, 1994, p. 48-52.

1998

18. « Une représentation particulière de l'âme-ba d'après les sarcophages égyptiens conservés au Vatican », *Bollettino dei Musei e Gallerie Pontificie*, 1998, p. 5-22.

2000

19. « L'inventaire des ostraca littéraires de Deir el-Medina conservés à l'IFAO », *GöttMisz* 174, 2000, p. 5-14.

20. « Les inscriptions du wadi Hammamat », dans *Coptos. L'Égypte antique aux portes du désert*, Lyon, Paris, 2000, p. 157.

21. « Temple Economy », dans *Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt* III, New York, 2000, p. 433-436.

22. « Le K 2, un cas d'école ? », dans R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millenium*, *EgUitg* 14, Leyde, 2000, p. 109-120.

2001

23. « Éléments d'un paysage de l'au-delà (d'après le Livre des morts Vatican 48832) », dans S.H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers Végétal* 2, *OrMonsp* 11, Montpellier, 2001, p. 229-259.

24. « Panakhtemipet et ses complices (à propos du papyrus BM 10054, r° 2, 1-5) », *JEA* 87, 2001, p. 81-92.

2003

25. En coll. avec V. Rondot, « The Egyptian Conquest and Administration of Nubie during the New Kingdom ; the testimony of the Séhel rock-inscriptions », *Sudan and Nubia* 7, 2003, p. 40-46.

2004

26. « Le voyage à Séhel avec les adorateurs de Satet et Ânouket », dans A. Gasse, V. Rondot (éd.), *Séhel. Entre Égypte et Nubie. Inscriptions rupestres de l'époque pharaonique, actes du colloque international de Montpellier 31-mai-1^{er} juin 2002*, *OrMonsp* 14, Montpellier, 2004, p. 63-77.

27. « Jacques de Morgan en Égypte », dans A. Gasse, V. Rondot (éd.), *Séhel. Entre Égypte et Nubie. Inscriptions rupestres de l'époque pharaonique, actes du colloque international de Montpellier 31-mai-1^{er} juin 2002*, *OrMonsp* 14, Montpellier, 2004, p. IX-XXXVIII.

28. « Une stèle d'Horus sur les crocodiles : À propos du "texte C" », *RdE* 55, 2004, p. 23-43.

2006

29. « Les *Livres des morts* sur tissu », *Égypte, Afrique & Orient* 43, 2006, p. 3-10.

30. « Une nouvelle collection papyrologique aux presses universitaires de Montpellier », dans B. Backes, I. Munro, S. Stöhr (éd.), *Totenbuch-Forschungen. Gesammelte Beiträge des 2. Internationalen Totenbuch-Symposiums, 2005*, *SAT* 11, Wiesbaden, 2006, p. 53-71.

31. « The Wadi Hammamat on the road to Punt », dans *The Festschrift Volume. A collection of studies presented to Professor Abdel Moneim Abdel Haleem Sayed*, Alexandrie, 2006, p. 293-312.

2008

32. « Crocodiles et revenants », dans L. Gabolde (éd.), *Hommages offerts à Jean-Claude Goyon pour son soixante-dixième anniversaire*, *BdE* 143, Le Caire, 2008, p. 189-195.

33. « Besançon, la momie aux amulettes », *Toutânkhamon Magazine*, 2008, p. 39-42.

34. « La représentation humaine », dans A. Legros (éd.), *La momie aux amulettes* (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon), Besançon, 2008, p. 27-30.

35. En coll. avec S. Mériegeaud, « Découvertes virtuelles des amulettes de Séramon », dans A. Legros (éd.), *La momie aux amulettes* (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon), Besançon, 2008, p. 77-80.

36. « Ânkhpakhered, un dessinateur et son cercueil », dans A. Legros (éd.), *La momie aux amulettes* (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon), Besançon, 2008, p. 66-67.

37. « Osiris », dans A. Legros (éd.), *La momie aux amulettes* (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon), Besançon, 2008, p. 40-41.

38. « Enveloppes et protections du mort », dans A. Legros (éd.), *La momie aux amulettes* (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon), Besançon, 2008, p. 48-53.

39. « Besançon, au cœur des momies », *Archéologia* 456, 2008, p. 12-13.

2009

40. « Le chapitre 137 B du *Livre des morts* à la lumière de quelques ostraca de Deir el-Medina », dans B. Backes, M. Müller, S. Stöhr (éd.), *Ausgestattet mit den Schriften des Thot. Festschrift für Irmtraut Munro zu ihrem 65. Geburtstag*, Wiesbaden, 2009, p. 69-78.
41. « À propos des tablettes de calcaire utilisées à Deir el-Medina (d'après le matériel conservé à l'IFAO) », *Grafma* 9/10, 2008-2009, p.47-52.
42. « Paysages de l'au-delà », dans *Les Portes du Ciel* (catalogue de l'exposition du Louvre, Paris, mars – juin 2009), Paris, 2009, p. 108-113.
43. « Les carrières du ouâdi Hammâmât », *Toutânkhamon Magazine*, 2009, p. 54-61.
44. « À propos des tablettes de calcaire utilisées à Deir el-Medina (d'après le matériel conservés à l'IFAO) », *Grafma Newsletter*, 2009, p. 47-52.

2010

45. En coll. avec J. Gonzalez, « Seramón y Ankhpakhered », dans *El enigma de la momia y sus amuletos*, Museo Arqueológico de Alicante (MARQ), Alicante, 2010, p. 36-41.
46. « Egipto de Seramón a Ankhpakhered », dans *El enigma de la momia y sus amuletos*, Museo Arqueológico de Alicante (MARQ), Alicante, 2010, p. 30-35.
47. Notices pour le catalogue de l'exposition *Seramón. El Enigma de la momia y sus amuletos* dans *El enigma de la momia y sus amuletos*, Museo Arqueológico de Alicante (MARQ), Alicante, 2010.

2012

48. « L'Enfant et les sortilèges. À propos de deux nouvelles "stèles d'Horus sur les crocodiles" », dans *ead.*, Fr. Servajean, Chr. Thiers (éd.), In *Aegyptus et ad Aegyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENiM 5, Montpellier, 2012, p. 345-357.
49. En coll. avec J.-Cl. Grenier, « Nains et faucons », dans Chr. Zivie-Coche, I. Guermeur (éd.), « *Parcourir l'éternité* ». *Hommages à Jean Yoyotte*, Bibliothèque des Hautes Études, Sciences religieuses 156, Turnhout, 2012, p. 505-520.
50. « Wadi Hammamat and the sea from the origins to the end of the New Kingdom » dans P. Tallet, M. El-Sayed (éd.), *The Red Sea in Pharaonic Times: Recent Discoveries along the Red Sea Coast. Proceedings of the Colloquium held in Cairo / Ayn Soukhna 11th - 12th January 2009*, BdE 155, Le Caire, 2012, p. 133-143.

2014

51. « La stèle Brügger, une stèle d'« Isis sur les crocodiles » », *ENiM* 7, 2014, p. 125-143.

52. « De l'usage des bandelettes », dans J.-P. Sénac, Ch. Cassier, M. Pommier (éd.), *Actes du Colloque Égypte Ancienne. Rites funéraires* (Société Archéologique de Montpellier, Musée Languedocien, Montpellier, 14 novembre 2014), Montpellier, 2014, p. 24-27.

53. « Bandelette avec inscription hiéroglyphique cursive », dans J.-P. Sénac, Ch. Cassier, M. Pommier (éd.), *Actes du Colloque Égypte Ancienne. Rites funéraires* (Société Archéologique de Montpellier, Musée Languedocien, Montpellier, 14 novembre 2014), Montpellier, 2014, p. 31.

54. « Des étoffes pour l'éternité : Linceuls et bandelettes », dans J.-P. Sénac, Ch. Cassier, M. Pommier (éd.), *Actes du Colloque Égypte Ancienne. Rites funéraires* (Société Archéologique de Montpellier, Musée Languedocien, Montpellier, 14 novembre 2014), Montpellier, 2014, p. 43-59.

2015

55. En coll. avec Fl. Albert, Silvia Einaudi, I. Régen et Cl. Traunecker, « La Thèbes des morts : La dynamique thébaine dans les idées égyptiennes de l'au-delà », *ENiM* 8, 2015, p. 37-66.

56. « Ostraca littéraires de Deir el-Medina conservés à l'IFAO : Du calame à l'ordinateur », dans U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische "Binsen"-Weisheiten I-II. Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik* (Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013), *AAWMainz* 14, Wiesbaden, 2015, p. 219-228.

57. « L'hiératique dans les inscriptions du Moyen Empire au ouâdi Hammâmât : quelques remarques sur le règne de Sésostri II », dans U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische "Binsen"-Weisheiten I-II. Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik* (Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013), *AAWMainz* 14, Wiesbaden, 2015, p. 231-248.

2016

58. En coll. avec Chr. Thiers, « Jean-Claude Grenier : 10 septembre 1943-22 juillet 2016 », *BIFAO* 116, 2016, p. 1-9.

59. « Wadi Hammamat on the Road to Punt », *Abgadiyat* 11, 2016, p. 44-50.

60. « Toute une mer immense... : Jean-Claude Grenier (10 septembre 1943-22 juillet 2016) », *Égypte, Afrique & Orient* 83, 2016, p. 3-6.

61. « Une caverne d'Ali Baba, la documentation hiératique des anciens égyptiens », dans L. Bazin Rizzo, A. Gasse, Fr. Servajean (éd.), *À l'école des scribes. Les écritures de l'Égypte ancienne*, *CENiM* 15, Milan, 2016, p. 61-72.

62. Notices « Éléments de paléographie hiératique » (p. 16-17), « Fragment de papyrus administratif » (p. 122), « Cône funéraire de Mérymès » (p. 131), « Bandelettes de Djedhor » (p. 140-141), « Bandelettes d'Ânher » (p. 142-143), « Statuette de Ptah-Sokar-Osiris » (p. 154-155), « Deux papyrus talismans » (p. 168-171), « Stèle d'Horus sur les crocodiles » (p. 172-173), « Tablette d'écolier avec extrait de la Kémyt » (p. 198) et « Statue d'un fils royal en scribe » (p. 202), dans L. Bazin Rizzo, A. Gasse, Fr. Servajean (éd.), *À l'école des scribes. Les écritures de l'Égypte ancienne*, *CENiM* 15, Milan, 2016.

2018

63. « Les ligatures dans les textes hiératiques du Nouvel Empire (à partir des ostraca). Entre pragmatisme et maniérisme », dans Sv.A. Gülden, K. van der Moezel, U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten III. Formen und Funktionen von Zeichenliste und Paläographie*, AAWMainz 15, Wiesbaden, 2018, p. 111-133.
64. « Comme des bêtes ! La comédie humaine selon les ostraca figurés de Deir el-Medina », dans H. Gaber, L. Bazin Rizzo, Fr. Servajean (éd.), *À l'œuvre on connaît l'artisan de Pharaon ! Un siècle de recherche françaises à Deir el-Medina (1917-2017)*, CENiM 18, Milan, 2018, p. 113-117.
65. Notices « Ostracon portant, au recto, un hymne en hiératique et, au verso, la titulature de Ramsès X » (p. 128-129) et « Ostracon figurant Hathor dessinée par le scribe Nebnefer » (p. 220), dans H. Gaber, L. Bazin Rizzo, Fr. Servajean (éd.), *À l'œuvre on connaît l'artisan de Pharaon ! Un siècle de recherche françaises à Deir el-Medina (1917-2017)*, CENiM 18, Milan, 2018.

2020

66. « Une poignée de cailloux *in memoriam* » dans A. Gasse, L. Bazin Rizzo, Fr. Servajean (éd.), *Sinfonietta égypto-romaine. Hommages à Jean-Claude Grenier*, CENiM 26, 2020, p. 50-67.
67. « Enfant, nain et crocodile : une association de bienfaiteurs sur des amulettes », *Égypte, Afrique & Orient supplément 10 au n°100*, 2020, p. 15-26.

2021

68. « Une vache et un bélier garants de vie éternelle » dans Ph. Collombert, L. Coulon, I. Guermeur, Ch. Thiers (éd.), *Questionner le sphinx. Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche*, BdE 178, 2021, p. 167-177.

Recensions

1. Abdel-Aziz Fahmy Sadek, *Contribution à l'étude de l'Amdouat*, Fribourg, 1985 (CdE 65/129, 1990, p. 261-266).
2. S.L.D. Katary, *Land Tenure in the Ramesside Period*, Londres, New York, 1989 (Orientalia 60, 1991, p. 275-278).
3. Ph. De Meulenaere, A. Apsis, *L'Égypte ancienne dans la peinture du XIX^e siècle*, Knokke-le-Zoute, 1993 (Égyptes 4, 1994, p. 58).
4. D. Meeks, Chr. Favard-Meeks, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris, 1993 (Égyptes 4, 1994, p. 59).
5. J. Malek, *Égypte, terre de civilisations*, Paris, 1993 (Égyptes 4, 1994, p. 59).
6. E. Dziobek, *Das Grab des Ineni*, Mayence, 1992 (RdE 45, 1994, p. 235-237).

7. Chr. Cannuyer, J.-M. Kruchten (éd.), *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte (Mélanges égyptologiques offerts au professeur A. Théodoridès)*, Ath, Bruxelles, Mons, 1993 (*BiOr*, 1995).
8. I. Hein, H. Satzinger, *Stelen des Mittleren Reiches I - CAA Kunsthistorisches Museum Wien*, Mayence, 1989 (*RdE* 46, 1995, p. 241-244).
9. Jamblique, *Les mystères de l'Égypte*, Paris, 1993 (*Égypte, Afrique & Orient* 2, 1996 [signé N. Guilhou]).
10. Y. Koenig, *Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne*, Paris, 1994 (*Égypte, Afrique & Orient* 5, 1997, p. 34).
11. D. Bonneau, *Le régime administratif de l'eau du Nil dans l'Égypte grecque, romaine et byzantine*, Leyde, New York, Cologne, 1993 (*Égypte, Afrique & Orient* 5, 1997, p. 34-36).
12. S. Donadoni, *L'art égyptien*, Paris, 1993 (*Égypte, Afrique & Orient* 5, 1997, p. 36-37).
13. *Cahiers de Karnak* 9, Paris, 1993 (*RdE* 48, 1997).
14. *Cahiers de Karnak* 10, Paris, 1995 (*RdE* 48, 1997).
15. I. Shirun-Grumach, *Offenbarung, Orakel und Königsnovelle*, ÄAT 24, Wiesbaden, 1993 (*RdE* 49, 1998, p. 276-280).
16. J. Lauffray, *La Chapelle d'Achôris à Karnak I. Les fouilles, l'architecture, le mobilier et l'anastylose*, Paris, 1995 (*RdE* 49, 1998, p. 274-276).
17. N. Strudwick, H. Strudwick, *The Tombs of Amenhotep, Khnummose, and Amenmose at Thebes*, Oxford, 1996 (*RdE* 49, 1998, p. 280-285).
18. J.L. Foster, *Thought Couplets in The Tale of Sinouhe*, Francfort, 1993 (*RdE* 49, 1998, p. 273-274).
19. H. Willems, *The coffin of Heqata (Cairo JdE 36418)*, OLA 70, Louvain, 1996 (*RdE* 49, 1998, p. 285-290).
20. H.-W. Fischer-Elfert, *Lesfunde im Literarischen Steinbruch von Deir el-Medineh*, KÄT 12, Wiesbaden, 1997 (*BiOr* 55, 5/6, 1998, col. 741-747).
21. R. van Walsem, *The coffin of Djedmonthuiufankh in the National Museum of antiquities at Leiden*, Leyde, 1997, 2 vol. (*BiOr* 57, n° 1/2, 2000, col. 64-68).
22. R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millenium A. D. A tribute to Jac. J. Janssen*, *EgUitg* 14, Leyde, 2000 (*BiOr* 58, n° 5-6, 2001, col. 555-564).
23. J. Toivari-Viitala, *Women at Deir el-Medina*, *EgUitg* 15, Leyde, 2001 (*BiOr* 55/1-2, 2003, col. 65-71).
24. I. Munro, *Der Toyenbuch-Papyrus des Hor aus der frühen Ptolemäerzeit*, HAT 9, Wiesbaden, 2006 (*BiOr* 65/3-4, 2008, col. 387-390).
25. J. F. Borghouts, *Book of the Dead [39]. From Shouting to Structure*, SAT 10, Wiesbaden, 2007 (*BiOr* 66/1-2, 2009, col. 89-93).
26. H. Kockelmann, *Untersuchungen zu den späten Totenbuch-Handschriften auf Mumienbinden I/1. Die Mumienbindend und Leinenamulette des memphitischen Priesters Hor, Text und Photo-Tafeln ; Band I.2. Übersichtsskizzen und Umschrift-Tafeln ; Band II*, SAT 12, Wiesbaden, 2008 (*BiOr* 67/3-4, 2010, col. 295-299).

27. M. Vandenbeusch, Catalogue des bandelettes de momies du Musée d'art et d'histoire de Genève, Cahiers de la Société d'Égyptologie 10, 2010 (*BiOr* 70/1-2, 2013, col. 80-83).
28. G. Lapp, Die *pṛt-m-hrw*-Sprüche (Tb2, 64-72). Totenbuchtexte - Synoptische Textausgabe nach Quellen des Neuen Reiches 7. Basel, 2011 (*BiOr* 71/3-4, 2014, col. 406-410).
29. B. Backes, 2016. Der "Papyrus Schmitt" (Berlin P. 3057): ein funeräres Ritualbuch der ägyptischen Spätzeit, 2 vols. *Ägyptische und Orientalische Papyri und Handschriften des Ägyptischen Museums und Papyrussammlung Berlin* 4. Berlin, Boston, 2016 (*Orientalistische Literaturzeitung* 113/3, 2018, p. 193-195).

Sommaire

Volume 1

- Avant-propos	i-ii
- Préface	iii-iv
- Bibliographie d'Annie Gasse	v-xiii
- Sommaire	xv-xvii
- Florence Albert	
<i>Registres d'écriture et circulation des Livres des morts à l'époque tardive. Réflexions autour de quelques documents</i>	1-17
- Christophe Barbotin	
<i>Meurtre sous Thoutmosis III : le papyrus Chassinat VII (Louvre E 25357)</i>	19-35
- Charlène Cassier	
<i>Sur un monument magique de la XXII^e dynastie découvert à Atfih. Contextes historique et archéologique</i>	37-54
- Nadine Cherpion	
<i>À propos de rosettes et d'autres choses encore</i>	55-84
- Simon Connor	
<i>Vies et usages d'un lion en pierre de Bekhen</i>	85-114
- Federico Contardi	
<i>Deux ostraca de Deir el-Médina avec des formules du Rituel des offrandes</i>	115-118
- Andreas Dorn	
<i>Interacting with the Supra Natural: The Veneration of a Fossil in Theban Graffito 1261</i>	119-134
- Françoise Dunand	
<i>Ateliers et artisans, la circulation des modèles (Kharga, époques ptolémaïque et romaine)</i>	135-147
- Silvia Enaudi	
<i>Un ostrakon du début du Nouvel Empire avec la formule 72 du Livre des Morts : le texte-modèle pour des sarcophages ?</i>	149-168

- Elsa Froppier

La harpe au nœud-tit dans les décors de la chapelle rouge : de l'image mélodieuse au « chant » sémantique 169-182

- Claudio Gallazzi et Gisèle Hadji-Minaglou

La maison et l'atelier d'un « sculpteur » à Umm-el-Breigât (Tebtynis) 183-206

Volume 2

- Sommaire i-iii

- Jesús García Recio

Dos ladrillos fundacionales de Amar-Suena 207-209

- Jacques Guiter

Causes premières et causes secondes en médecine égyptienne antique et leurs incidences thérapeutiques 211-246

- Giuseppina Lenzo

Le dieu Shed à Deir el-Medina dans deux stèles du scribe royal Ramosé (Louvre E 16343 et Caire GEM 11669) 247-269

- Paolo Liverani

La mangusta e il coccodrillo: Naturalis Historia e committenza flavia 271-279

- Carmen Muños Perez

Les amulettes funéraires sur tissu : de nouvelles perspectives de recherche 281-287

- Irmtraut Munro

Die Zugehörigkeit zweier neuer Totenbuch-Fragmente zu pBM EA 9914 289-300

- Jean-Guillaume Olette-Pelletier

Les orants maudits du sanctuaire de Min : présentation d'une double scène d'adoration inédite au cœur du ouadi Hammamat 301-312

- Milena Perraud

Protéger la tête et apporter de l'air de l'eau. Une séquence inédite des chapitres 55, 61 et 62 du Livre des Morts sur un appui-tête du British Museum 313-323

- Renaud Pietri

Les flèches guérisseuses d'Horus-Ched en char, le lasso de Bès et les deux crocodiles 325-343

- Alessandro Roccati

Fiat Lux 345-349

- Frédéric Servajean

Voyage dans le sud de la mer Rouge : Pount, Irem et l'or du pays de Âmou 351-379

- Christophe Thiers

*« Puisses-tu les transformer en cailloux du desert ! ». Fragment d'un socle de statue
guérisseuse 381-388*

- Christiane Zivie-Coche

Encore Djemê 389-403

À propos de rosettes et d'autres choses encore

Nadine Cherpion

UCLouvain – IFAO

*Pour Annie,
ces quelques fleurs*

DANS LE répertoire « ornemental » de l'Égypte ancienne – qu'il soit domestique ou funéraire¹ –, un motif revient très régulièrement, des « sortes de petites marguerites vues de face, des rosettes »². On en trouve, par exemple, sur le fragile voile mortuaire qui recouvrait le catafalque de Toutânkhamon³, sur un bracelet porté par le roi Snéfrou⁴ et sur un ruban enserrant la perruque de la reine Tiye⁵ [fig. 1], ou encore comme bordure d'encadrement de diverses scènes⁶. Bien souvent, l'absence de couleurs ou l'absence de contexte significatif ne laisse entrevoir ni l'origine ni la portée éventuelle de ces rosettes, mais un petit nombre de représentations pourrait apporter un éclairage intéressant à ce sujet. Il existe, à vrai dire, deux types de rosette : les unes ne sont rien d'autre que des fleurs de lotus épanouies *vues du dessus*, les autres sont plus difficiles à identifier avec précision.

*

¹ Sur le sujet qui nous occupe comme sur d'autres (par exemple l'utilisation du motif du liseron ou celui de la tête de taureau), les Égyptiens ne font pas de différence entre le décor de leurs maisons et palais et celui de leurs tombes.

² Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *Sous le regard des dieux*, Paris, 2003, p. 96 (à propos des couvre-perruques des épouses de Thoutmosis III, cf. A. WILKINSON, *Ancient Egyptian Jewellery*, Londres, 1971, pl. XXXIX, XL ; voir aussi, pour le Moyen Empire, *ibidem*, pl. VIII, X).

³ I.E.S. EDWARDS, *Toutankhamon. Sa tombe et ses trésors*, Paris, 1978, p. 92-93 (le voile de lin, qui se trouvait entre la chapelle externe et la chapelle suivante, est aujourd'hui presque totalement détruit, cf. *op. cit.*, p. 93 ; il n'en reste que les « marguerites » de bronze doré, ainsi qu'un morceau de tissu au musée du Caire et un autre au musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles, offert par Carnarvon à la Reine Elisabeth en 1923, cf. J.-M. BRUFFAERTS, « Une reine au pays de Toutankhamon », dans *Museum Dynasticum* 10, 1, 1998, p. 23). Il existe le même type de rosettes à Munich, inv. 5326 cf. S. SCHOSKE, B. KREISSL, R. GERMER, « *Anch* ». *Blumen für das Leben*, Munich, 1992, p. 89 ; le même type de drap, décoré des mêmes rosettes, se retrouve également sur les catafalques de particuliers (TT 207, époque ramesside : fig. 18).

⁴ A. FAKHRY, *The Monuments of Sneferu at Dahshur*. Vol. II. *The Valley Temple*. Part 1. *The Temple Reliefs*, Le Caire, 1961, fig. 134 et 135 p. 123, Part 2. *The Finds*, 1961, p. 3 et pl. XXXIV. Sur ces bracelets, voir aussi ci-dessous, n. 14.

⁵ B. BRYAN, « A Newly Discovered Statue of a Queen from the Reign of Amenhotep III », dans *Servant of Mut. Studies in Honor of Richard Fazzini*, *PdA* 28, Leyde, Boston, 2008, p. 40, fig. 2.

⁶ A. CARTOCCI, *Ancient Egyptian Art*, Le Caire, 2009, p. 226-227 (peintures de Malqata), T.G.H. JAMES, *Tutankhamun: the Eternal Splendour of the Boy Pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 294-5 (coffret de bois peint de Toutânkhamon).

Dans les tombes thébaines TT 54 et TT 75, la frise qui couronne les parois se compose de fleurs de lotus bleu ouvertes, d'autres en bouton ainsi que de rosettes, tous les éléments étant reliés entre eux par une seule et même tige ⁷ [fig. 2] ; il est clair qu'on a là trois aspects différents d'une même plante. De plus, les couleurs des rosettes de la TT 54, bleu foncé et bleu clair, avec un cœur jaune, ne trompent pas : ce sont bien celles du *nymphaea caerulea*. Au plafond de la TT 50, des lotus bleus épanouis, dont les tiges dessinent des « flots grecs » sans se rattacher réellement aux rosettes présentes dans le motif de caisson, enserrant néanmoins intimement ces dernières ⁸ ; à l'exception d'un petit supplément de rouge, les tons de ces rosettes sont semblables à ceux de la TT 54.

Quand on compare entre elles les coupes d'orfèvrerie représentées dans plusieurs tombes thébaines et qui comportent sur leur pourtour un décor de lotus (sans doute faut-il comprendre que ce décor figure en réalité sur les parois internes des vases ⁹), on s'aperçoit que des rosettes, ponctuées de touches de bleu, remplacent régulièrement soit des boutons de lotus, soit des lotus ouverts ¹⁰ [fig. 3-6]. Le même constat concerne la coiffe portée par la princesse Satamon et ses suivantes (Caire JE 51112, 51113), par les filles de Menna (TT 69), et par la princesse Amenemipet dans la TT 78 : surmontant un mortier orné, sur le devant, d'une tête de gazelle, les rosettes remplacent tantôt des fleurs de lotus épanouies, tantôt des lotus en bouton ¹¹ [fig. 7-8]. En d'autres termes, rosettes, boutons et fleurs de lotus sont interchangeables ; la rosette représente, dans tous ces cas-là, une fleur de lotus *vue d'en haut* ¹².

Barguet avait suggéré de façon très convaincante, d'une part que la fleur de lotus ouverte était une interprétation décorative du triangle pubien, d'autre part que la rosette qui apparaît sur l'extrémité circulaire du contrepoids du collier *menat* constituait une vision en plan de la même

⁷ TT 54 (D. POLZ, *Das Grab des Hui und des Kel. Theben Nr. 54, AV 74*, Mayence, 1997, pl. 3, 18a) ; TT 75 (N. de G. DAVIES *The Tomb of Two Officials of Tuthmosis the Fourth (N°s 75 and 90)*, *Theban Tomb Series III*, Londres, 1923, pl. XIV ; M. HARTWIG, *Tomb Painting and Identity in Ancient Thebes, 1419-1372 BCE*, *MonAeg X*, Bruxelles, 2004, p. 222). Voir aussi E. PRISSE D'AVENNES, *Atlas de l'art égyptien*, Le Caire, 1991 (reprint de l'éd. de 1868-1878), pl. I. 54, n°3, sans indication de tombe.

⁸ Photos Ifao NU-2007-00605, 00606.

⁹ Chr. DESROCHES NOBLECOURT, « Interprétation et datation d'une scène gravée sur deux fragments de récipient en albâtre provenant des fouilles du palais d'Ugarit », *Ugaritica III*, 1956, p. 194 ; H. SCHÄFER, *Die altägyptische Prunkgefäße mit aufgesetzten Randverzierungen*, *UGAA 4*, Leipzig, 1903, p. 42-43.

¹⁰ Tantôt ces coupes figurent dans le tribut des étrangers ou parmi les cadeaux de Nouvel An offerts au roi, tantôt ce sont des coupes à boire offertes aux défunts, souvent par leurs propres filles. Exemples : TT 76 ; TT 90 [fig. 4], TT 116 [fig. 5], TT 40 [fig. 3], TT 78 [fig. 6] ; TT 63 (le vase fait partie du tribut syrien, mais est composé d'éléments purement égyptiens : J. LECLANT (dir.), *L'Empire des Conquérants. L'Égypte au Nouvel Empire (1560-1070)*, *L'Univers des Formes*, Paris, 1979, p. 86), TT 181 (N. de G. DAVIES, *The Tomb of two Sculptors at Thebes, Publications of the Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition, Robb de Peyster Titus Memorial Series IV*, New York, 1925, pl. XII), TT 75 et TT 90 (N. de G. DAVIES *The Tomb of Two Officials of Tuthmosis the Fourth (N°s 75 and 90)*, *Theban Tomb Series III*, Londres, 1923, pl. IV en haut à dr., VIII en bas à dr.). Voir aussi É. PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, pl. II.79 (diverses tombes thébaines).

¹¹ Fauteuils de Satamon (fig. 7 et J. QUIBELL, *Tomb of Yuua and Thuiu, CGC N°s 51001-51191*, Le Caire, 1908, pl. XXXVI, XL, XLIII) ; TT 69 [fig. 8] ; Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *loc. cit.*, p. 199 fig. 165 ; J. QUAEGBEUR, *La naine et le bouquetin*, Louvain, fig. 36 p. 39) ; TT 78 : A. und A. BRACK, *Das Grab des Haremheb. Theben Nr. 78, AV 35*, Mayence, 1980, pl. 36a). Dès lors, sur les exemples suivants, les rosettes figurent vraisemblablement aussi des lotus vus du dessus (Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *loc. cit.*, p. 203 fig. 172 à 175 : favorites royales du harem de Ramsès III à Medinet Habou ; TT 90 cf. N. de G. DAVIES, *The Tomb of Two Officials of Tuthmosis the Fourth (N°s 75 and 90)*, *Theban Tomb Series III*, Londres, 1923, pl. XXII ; A. WILKINSON, *Ancient Egyptian Jewellery*, Londres, 1971, pl. IV : diadème à tête de gazelle de l'une des épouses de Thoutmosis III).

¹² La même association « rosette – fleur de lotus » existe dans la Grèce ancienne [fig. 9].

fleur¹³. Non seulement les exemples mentionnés ci-dessus renforcent la deuxième partie de l'hypothèse de Barguet, mais cela signifie aussi que les rosettes ou fleurs de lotus *vues du dessus* renvoient, de la même façon que les fleurs de lotus épanouies, au « lieu de la mise au monde ». C'est peut-être pour cette raison qu'on trouve des rosettes (occupant la place du téton et de l'aréole) sur les seins de certaines statues féminines à l'époque de Thoutmosis IV, d'Amenhotep III [fig. 11-12] et de Ramsès II¹⁴ : « l'organe de la naissance » se trouvant de la sorte superposé à « l'organe de l'allaitement », on aurait tout à la fois une évocation poétique de deux fonctions essentielles à la survie de l'espèce et une jolie illustration du langage des fleurs.

*

Sur d'autres documents (en faïence, orfèvrerie ou bas-relief), le thème de la rosette s'inspire de toute évidence d'une autre fleur que le lotus : le cœur de ces rosettes-là¹⁵ présente un relief qui les rapproche des « marguerites » utilisées comme éléments de colliers¹⁶ ou d'incrustation

¹³ P. BARGUET, « L'origine et la signification du contrepoids du collier-menat », *BIFAO* 52, 1953, p. 103-111, en particulier p. 104-105. – Si les Égyptiens ont choisi de faire naître le soleil d'une fleur de lotus, ce n'est probablement *pas seulement* parce que le lotus a un « cœur d'étamines jaune d'or », qui évoque l'astre solaire, ni parce que la fleur s'ouvre le matin et se ferme le soir (il existe en effet quantité de fleurs qui s'ouvrent et se ferment de la même manière), mais bien parce que 1) il s'agit d'une plante aquatique et que toute forme de vie naît de l'élément liquide, 2) la forme du lotus ouvert, vu de profil, évoque celle du triangle pubien.

¹⁴ Exemples : A. CARTOCCI, *op. cit.*, p. 179 (statue de Thoutmosis IV et de sa mère, musée du Caire), p. 183 (statue de la déesse Hathor, sous Amenhotep III, musée de Turin) ; D. SILVERMAN (ed.), *Searching for Ancient Egypt*, Dallas, 1997, p. 187 (statue de Menen, sous Amenhotep III, musée du Caire) ; B. BRYAN, *loc. cit.*, p. 32-43 ; J. LECLANT (dir.), *L'Empire des Conquérants. L'Égypte au Nouvel Empire (1560-1070), L'Univers des Formes*, Paris, 1979, p. 138 (statue d'une reine de la XIXe dynastie, trouvée près du Ramesseum). C'est ce que L. Delvaux appelle les « seins-fleurs » (*Beautés d'Égypte, Catal. de l'exposition à Treignes*, s. l., 2002, p. 48). – E. Baumgartel (« Scorpion and Rosette and the Fragment of the Large Hierakonpolis Mace Head », *ZÄS* 93, 1966, p. 11) qui ne connaît pas l'article de Barguet, propose, par un tout autre chemin, que la rosette sur le bracelet de Snéfrou soit une allusion à la Grande Déesse ou la Déesse Mère et un symbole de maternité. Ce faisant, l'auteur n'est pas loin de l'idée de Barguet : « la rosette évoque le lieu de la mise au monde ».

¹⁵ Exemples : *talatates* (G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939. 2. Amarna-Reliefs aus Hermopolis*, WVDG, Hildesheim, 1969, pl. 144 : 69-VIII, pl. 211 : PC 291 ; J. COONEY, *Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections*, Brooklyn, 1965, pl. 56 : Toronto 962.57) ; Cat. de l'exposition *Ramsès le Grand, Galeries nationales du Grand Palais*, Paris, 1976, p. 242, 245, 247 (char de Toutânkhamon) ; I.E.S. EDWARDS, *Toutankhamon. Sa tombe et ses trésors*, Paris, 1978, p. 224 (assise du « trône cérémoniel ») ; T.G.H. JAMES, *Tutankhamun : the eternal splendour of the boy pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 295 (dossier du trône cérémoniel), p. 249 (bracelet Caire JE 62384), p. 245 (bracelet Caire JE 62362) ; frise articulée de Tell Yahoudiyé (E. RIEFSTAHL, *Ancient Egyptian Glass and Glazes in the Brooklyn Museum*, Brooklyn 1968, p. 49, p. 103 n°48 ; Chr. LOEBEN, S. KAPPEL, *Die Pflanzen im altägyptischen Garten*, Hanovre, 2009, p. 146 ; V. WEBB, « Three Faience Rosette Discs in The Museo Egizio in Turin », *Rivista del Museo Egizio* 1, 2017, fig. 1, 5, 12, 13).

¹⁶ Exemples : Musée Martin von Wagner, Univ. Würzburg, inv. K 462 (A. WIESE, Chr. JACQUAT, *Blumenreich. Wiedergeburt in Pharaonengräber, Ausstellung Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig*, 3. September 2014 – 1. Februar 2015, Bâle, 2014, n°43 p. 176) ; Munich ÄS 5031 (S. SCHOSKE, B. KREISSL, R. GERMER, « *Anch* ». *Blumen für das Leben*, Munich, 1992, p. 226 n°153) ; New York, MMA inv. 11.215.239 (Chr. ZIEGLER, *Reines d'Égypte. D'Hetepherès à Cléopâtre*, Exposition, Grimaldi Forum, 12 juillet – 10 septembre 2008, Monaco, 2008, p. 262 n°58) ; *Egyptian antiquities in the Hermitage*, Leningrad, 1974, n°74 ; J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. III, *EES Excav. Mem.* 44, Londres, 1951, pl. LXXII, 5 : 35/319 ; I. ROSELLINI, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*. II. *Monumenti civili*, Pise, 1834-36, pl. LXXX. – À ces « perles » de faïence correspondent des moules (ou matrices) en terre-cuite retrouvés en grand nombre, par exemple : W.F. PETRIE, *Tell el Amarna*, Londres, 1894, pl. XVIII ; F. SEYFRIED (ed.), *In the Light of Amarna. 100 Years of the Nefertiti Discovery*, Berlin, 2012, p. 294-5 ; P. NICHOLSON et alii, *Brilliant things for Akhenaten*, *EES Excav. Memoir* 80, Londres, 2007, p. 239 ; F.D. FRIEDMAN (ed.), *Gifts of the Nile. Ancient Egyptian Faience*, Londres, 1998, p. 167 (où l'on voit même les « fleurons » du cœur), p. 257.

(ainsi, sur les plaquettes de revêtement mural trouvées à el-Amarna ¹⁷) [fig. 22-26], ou que l'on voit sur une paire de chaussures de Toutânkhamon [fig. 14-15]. L'identification exacte de la plante est encore incertaine, mais il s'agit vraisemblablement d'une plante de la famille appelée anciennement les *anthesis* ¹⁸, soit la camomille des chiens ou camomille puante (*Anthesis cotula* ou *pseudo-cotula*), soit la vraie camomille ou camomille matricaire (*Matricaria chamomilla*) ¹⁹ ; toutefois, ce pourrait être aussi, selon Keimer, une forme à fleurs blanches de petit chrysanthème (*Chrysanthemum coronarium*) ²⁰. Les trois espèces, en effet, existaient en Égypte à l'état de plantes sauvages indigènes ²¹ et sont attestées, depuis une très haute époque, parmi les graines et les plantes retrouvées dans les tombeaux de rois et de particuliers (par exemple dans les galeries souterraines du complexe de Djéser) ²². Certaines variétés ont même été découvertes dans des sépultures prédynastiques ²³.

Bien que les artistes égyptiens fussent généralement d'excellents observateurs de la nature, le plus important, dans ce cas-ci, n'est peut-être pas de chercher à identifier la plante de façon précise – elle peut d'ailleurs avoir varié au cours des âges ! –, mais plutôt de retenir le dénominateur commun de toutes ces plantes ²⁴ : *une tête comme une bille*, de couleur *jaune* (elle est granulée, parce que formée de minuscules fleurs tubulaires), et cernée de pétales blancs, en nombre variable [fig. 10]. Une fleur constituée de pétales qui rayonnent à partir d'un *cœur d'or* ²⁵ fait inévitablement penser... au soleil, à la lumière la plus pure, indispensable à la vie,

¹⁷ Ci-dessous, p. 65sv. (notamment Petrie Museum inv. 460 : gros cœur) ; rosettes de Tell Yahoudiya (cœur doré, parfois bombé) : D. FRIEDMAN (éd.), *Gifts of the Nile. Ancient Egyptian Faience*, Londres, 1998, p. 87, 197.

¹⁸ C'est l'avis de Messieurs P. Ouvrard, agronome (Technopole Agropole 47310 Estillac, France), et P. Meerts, directeur du Jardin Massart (ULB), sur base des différents documents que je leur ai soumis (contrairement à V. WEBB, *loc. cit.*, p. 145 et n. 6 : marguerites). Je remercie bien sincèrement les premiers pour leur expertise. – Bel exemple d'*anthesis* dans l'Égypte d'aujourd'hui : R. KHALIL, D. ALY, *Egypt's Natural Heritage*, Le Caire, 2000, p. 107 (*anthesis melampodina*).

¹⁹ R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, DAI Sonderschrift 14, Mayence, 1985, p. 180, 181 ; R. GERMER, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Wiesbaden, 2008, p. 199, 296-297 (« il existe de nombreuses variétés d'*anthesis* en Égypte, mais seulement trois sont très fréquentes : *anthesis retusa* Del, *anthesis pseudocotula* Boiss, *anthesis melampodina* Del ») ; F.N. HEPPER, *Pharaoh's Flowers. The Botanical Treasures of Tutankhamun*, Londres, 1990, p. 13 (« sur la douzaine de camomilles présentes en Égypte, seules trois espèces sont très répandues : *pseudocotula*, *melampodina* et *microsperma* ») ; A. WILKINSON, *The Garden in Ancient Egypt*, Londres, 1998, p. 54. – Le nom égyptien de l'*anthesis* n'est pas connu (G. JÉQUIER, « Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne », BIFAO 19, 1919, p. 142 ; R. GERMER, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Wiesbaden, 2008, p. 297). – La vraie camomille (matricaire ou romaine), *anthesis nobilis*, a été rebaptisée *chamaemelum nobile*.

²⁰ L. KEIMER, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*. I, Hambourg – Berlin, 1924, p. 10 (en 1924, la plante poussait encore à l'état sauvage dans le nord de l'Égypte) ; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, DAI Sonderschrift 14, Mayence, 1985, p. 182 ; Chr. LOEBEN – S. KAPPEL, *op. cit.*, p. 142.

²¹ A. WIESE, Chr. JACQUAT, *op. cit.*, p. 201.

²² Chr. de VARTAVAN, V. ASENSI AMOROS, *Codex of ancient egyptian plant remains*, Londres, 2010 (revised ed.), p. 45 ; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, DAI Sonderschrift 14, Mayence, 1985, p. 180 n. 1 ; A. WILKINSON, *The Garden in Ancient Egypt*, Londres, 1998, p. 54 n. 15 (dans le bourrage de la momie de Ramsès II) ; F.N. HEPPER, *op. cit.*, 1990, p. 10 (dans les guirlandes placées autour du cou des statues de divinités).

²³ Chr. de VARTAVAN, V. ASENSI AMOROS, *op. cit.*, p. 45 ; A. WILKINSON, *The Garden in Ancient Egypt*, Londres, 1998, p. 54 n. 14.

²⁴ Cf. L. MANNICHE, *An Ancient Egyptian Herbal*, Londres, 1989, p. 160, à propos des plantes grimpantes et rampantes : « C'est l'idée d'une plante ou d'un arbre qui est représentée, il ne s'agit pas d'une illustration destinée à un ouvrage de botanique. Dès lors, l'identification de la plante sur des bases purement botaniques est souvent insatisfaisante. (...) Il n'est pas établi que ce soit la même plante qui est représentée dans chaque cas, mais les variantes sont peut-être moins importantes que les différents contextes dans lesquels elles apparaissent ».

²⁵ Cf. les termes *chrysanthème* en français et *Goldblume* (marguerite) en allemand.

sur terre comme dans l'au-delà²⁶ ; telles qu'elles sont représentées sur des plaques d'or ajourées de la tombe de Toutânkhamon²⁷, les rosettes sont d'ailleurs de vrais « soleils ».

Le fait que la fleur d'*anthemis* ou de camomille est représentée *vue d'en haut* et non de profil – à l'inverse d'autres fleurs – conforte l'idée que ce cœur d'or est l'élément important (il ne serait pas visible si la fleur était représentée de profil) et renvoie bien au soleil. Les Égyptiens ont l'habitude, en effet, de figurer les végétaux à l'instar de l'être humain, en donnant de chaque élément essentiel la vision la plus représentative. De la même manière que le visage humain est représenté de profil car c'est ainsi qu'on le reconnaît le mieux, mais avec l'œil de face pour que le regard demeure vivant, etc., les végétaux sont représentés tantôt de profil, lorsque cet aspect en est le plus caractéristique (c'est le cas du bleuet ou de la fleur de grenadier), tantôt vus du dessus.

*

Parmi les cadeaux que Ken-Amon (TT 93) présente à son souverain, Amenhotep II, pour la Nouvelle Année, figurent cinquante-huit couvertures de cheval (tout est démesuré chez ce haut-fonctionnaire), dont une seule est représentée, à titre d'échantillon [fig. 13]. Cette couverture est décorée de rosettes et d'étoiles²⁸. Outre que la présence d'étoiles aux côtés des rosettes fait immédiatement penser que les rosettes pourraient désigner le soleil (la couverture elle-même symbolisant la voûte céleste sous ses deux aspects, le jour et la nuit), d'autres éléments viennent à l'appui de cette interprétation. Les couvertures de cheval ne sont qu'un élément de l'équipement des nombreux chars que Ken-Amon offre au roi, équipement dont les pièces détachées sont visibles sur la même paroi²⁹. Or l'apparition du roi sur son char est comparée, dans les textes égyptiens, au lever du soleil. Ne lit-on pas, en effet, sur le manche de fouet qui accompagnait l'un des chars déposés dans la tombe de Toutânkhamon : « le dieu parfait, accompli en tant que roi, *qui apparaît sur l'attelage tel le soleil qui se lève* »³⁰ ? Cela veut dire que l'allégorie cosmologique, présente dans plusieurs mythologies, du char solaire matérialisant la course du soleil dans le ciel (par exemple le char attelé de plusieurs chevaux d'Apollon-Phoibos, chargé par Zeus de répandre sur l'univers la lumière du soleil), existait déjà dans l'Égypte pharaonique, parallèlement au mythe de la barque solaire qui transporte le soleil d'est en ouest dans la journée et fait le trajet inverse durant la nuit. Chez Toutânkhamon, en outre, les deux grandes ouvertures de la caisse du char en question sont bordées de « petites

²⁶ Même si M. Tomashevskaja écrit en 2019 : « Records of this plant as a symbolic motif have not been found so far » (*Sacred Floral Garlands and Collars from the New Kingdom Period and Early Third Intermediate Period in ancient Egypt*, Master Thesis, Univ. of Leiden, p. 42).

²⁷ T.G.H. JAMES, *Tutankhamun: the eternal splendour of the boy pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 256-7 (Caire JE 61983 et JE 61985).

²⁸ N. DE G. DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun, The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition V*, New York, 1930, vol. I, pl. XXII et p. 31 n°117 « *hbsy n htr 58* », c'est-à-dire « cinquante-huit couvertures de cheval » en cuir rouge avec des rosettes et des étoiles réalisées « en appliqué » ; M. HILL, Ch. WILKINSON, *Egyptian Wall Paintings: the Metropolitan Museum of Art's Collection of Facsimiles*, New York, 1983, p. 106 : MMA inv. 30.4.178 (dessin de Nina DAVIES). Merci à Anita Ariav de m'avoir fait connaître ce document. – Sur les couleurs de la couverture : ci-dessous, n. 47.

²⁹ N. DE G. DAVIES, *op. cit.*, vol. I, p. 30-31 : description de l'équipement des chars (p. 23-32 : liste détaillée de l'ensemble des cadeaux).

³⁰ B. LETELLIER dans Cat. de l'exposition *Ramsès le Grand, Galeries nationales du Grand Palais*, Paris, 1979, p. 262 (au total, il y avait six chars dans la tombe) ; M. LITTAUER, J. CROUWEL, *Chariots and Related Equipment from the Tomb of Tut'ankhamun, Tut'ankhamun's Tomb Series VIII*, Oxford, 1985 : A2 = C 120.

marguerites d'or qui se détachent sur un fond bleu lapis »³¹, lesquelles ne peuvent qu'évoquer le soleil resplendissant dans le bleu du ciel.

Un autre élément retient l'attention dans la tombe de Ken-Amon : aux quatre angles de la couverture de cheval est dessinée une tête d'animal aux oreilles et au museau pointus, du type chacal ou fennec. Malgré les longues oreilles et bien que le museau soit anormalement long parce que la couverture est tendue aux angles par des liens comme par des piquets de tente, il serait difficile de ne pas y voir l'animal de Seth³², divinité vénérée comme « le soutien du ciel » et le « fils de Nout au corps constellé d'étoiles »³³. C'est d'ailleurs sa dimension céleste qui a amené Seth à devenir l'auxiliaire de Ré dans son combat quotidien contre Apophis, à la proue de la barque solaire³⁴. Dès lors, lorsque le pharaon s'élance sur son char tiré par un cheval muni d'une semblable couverture, non seulement le souverain apparaît tel le soleil levant, mais il est en outre intégré au rythme des étoiles et du soleil qui se succèdent sans fin pour illuminer la voûte céleste ; en d'autres termes, le roi est doublement assuré de renaître quotidiennement.

Il existe au moins six représentations de l'attelage royal dans la tombe de Toutânkhamon (quatre sur le coffret de bois peint, une sur la boîte qui contenait les arcs du souverain, une autre encore sur une plaque ajourée en or), et il en existe une également sur le char de Thoutmosis IV³⁵. Partout, le cheval porte une couverture analogue à celles offertes par Ken-

³¹ B. LETELLIER, *op. cit.*, p. 250. On trouve des rosettes analogues, et au même endroit, sur le char de Youya (J. QUIBELL, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, CGC N°s 51001-51191, Le Caire, 1908, pl. LIII, LIV ; M. LITTAUER, J. CROUWEL, *op. cit.*, pl. LXIX).

³² Le museau est moins pointu sur la copie en couleurs de Nina Davies (MMA 30.4.178 cf. M. HILL, Ch. WILKINSON, *op. cit.*, p. 106) que sur le relevé au trait publié par Norman de G. DAVIES, *op. cit.*, vol. I, pl. XXII). D'autre part, la tête d'animal visible dans la TT 93 est exactement la même (avec les mêmes oreilles) que celle qu'on voit sur certains « bâtons magiques » où l'identification de l'animal à Seth n'est pas mise en doute (ci-dessous, n. 34) et, comme l'avait fait remarquer Davies (*op. cit.*, vol. I, p. 31), sur certains pagnes royaux (à chaque angle du devant, les plis partent de la tête d'animal comme les rayons du soleil, par exemple : T.G.H. JAMES, *Tutankhamun : the Eternal Splendour of the Boy Pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 63 ; K. WEEKS, *The Treasures of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2001, fig. 183 à 186 = tombe d'Horemheb, fig. 193 = tombe de Ramsès I^{er}, fig. 202 = tombe de Séthi I^{er}, p. 118 = Sethnakht dans la tombe de Taousert). C'est peut-être bien parce que « Seth est, avec Horus, un dieu protecteur de la monarchie » (Chr. CANNUYER, « Seth l'égyptien, puissant dieu de l'Orage, défenseur de la barque solaire et ravisseur de voix », dans *Homo religiosus* II, 17, Turnhout, 2017, p. 166, cf. la statue de Ramsès III entre Horus et Seth au musée du Caire) que l'animal est représenté sur les pagnes royaux.

³³ Chr. CANNUYER, *loc. cit.*, p. 163 (stèle du mariage hittite) ; P. de MARET, « L'oryctérope, un animal « bon à penser » pour les Africains, est-il à l'origine du dieu égyptien Seth ? », *BIFAO* 105, 2005, p. 124.

³⁴ Chr. CANNUYER, *loc. cit.*, p. 160-161, 170 – L'appartenance de Seth à la suite de Ré est attestée notamment par le fait qu'on trouve en alternance, sur les bâtons magiques, la tête de cet animal et un symbole solaire, la fleur de lotus (H. ALTENMÜLLER, *Die Apotropaia und die Götter Mittelägyptens*, Munich, 1965 : MMA 15.3.197 (p. 78 et fig. 13), Bruxelles E 7063 (p. 22 et fig. 7), BM 24426 (p. 54 et fig. 1), UC OdU 3617 (p. 61 et fig. 3), Louvre AF 6447 (p. 103 et fig. 4a). Sur un bâton conservé à Hanovre (inv. 1935.200.152), la fleur de lotus se trouve même entre les oreilles de l'animal (Chr. LOEBEN, « Ein 'Riesen-luxus-Zaubermesser' - vielleicht von Königin Haschepsut ? – sowie zwei weitere mit ägyptischer Magie assoziierte Objekte im Kestner-Museum Hannover », dans L. Gabolde (éd.), *Hommages à J.-C. Goyon*, *BiÉtud* 143, Le Caire, 2008, fig. sans n° p. 282 et n. 6 (toute la bibliographie sur les bâtons magiques).

³⁵ Coffret de bois peint : Caire JE 61467 = C 21 : deux représentations de l'attelage royal sur le couvercle bombé et deux autres sur les longs côtés du coffret (H. CARTER, A. MACE, *The Tomb of Tut-ankh-amen discovered by the late Earl of Carnarvon and H. Carter*, vol. I, Londres, 1923, pl. LII ; J. LECLANT (dir.), *L'Empire des Conquérants. L'Égypte au Nouvel Empire (1560-1070)*, *L'Univers des Formes*, Paris, 1979, p. 117 ; M. LITTAUER, J. CROUWEL, *op. cit.*, pl. LXXVII) ; boîte à arcs (c'est l'exemple où la couverture de cheval est la plus lisible) : Caire JE 61502 = C 335 (I. E. S. EDWARDS, *Tutankhamon. Sa tombe et ses trésors*, Paris, 1978, p. 205 : on note en outre, derrière l'encolure du cheval, un disque solaire portant l'effigie d'un scarabée ; M. LITTAUER, J. CROUWEL, *op. cit.*, pl. LXXVIII) ; plaque d'or ajourée : Caire JE 87847 (T.G.H. JAMES, *op. cit.*, p. 257) ; char de Thoutmosis IV (J. LECLANT, *op. cit.*, p. 116).

Amon, mais nulle part aussi riche sur le plan « eschatologique » ni coloristique : seul le soleil, représenté par les *anthesis*, y figure, pas les étoiles, ni l'animal de Seth.

Un objet du trésor de Toutânkhamon associe cependant, à la manière de la couverture de Ken-Amon, rosettes et étoiles : il s'agit d'une paire de chaussures, dont le décor de l'empeigne comprend des *anthesis* au gros cœur granulé, symbolisant à n'en pas douter le soleil : d'une part, elles sont posées sur des étoiles, d'autre part, l'ensemble se détache sur un fond en lapis-lazuli d'un bleu profond comme celui du ciel ³⁶ [fig. 14-15]. Les pétales des fleurs de camomille étant en or rougi, le cœur en or jaune, et les étoiles elles-mêmes tantôt jaunes, tantôt d'or rougi, le tout forme une composition éblouissante, reflet de l'éclat des astres à l'alternance immuable. Bien que ces chaussures n'aient pas constitué un objet strictement funéraire – de l'avis de A. Veldmeijer, spécialiste du cuir, elles furent réellement portées par le roi, mais uniquement dans des circonstances particulières (c'était donc des chaussures d'apparat) ³⁷ –, le décor extrêmement sophistiqué de l'empeigne (dont les autres éléments se « lisent » également) suggère que les chaussures ont été conçues pour favoriser la renaissance du roi.

*

Lorsque Zaki Saad fouilla la nécropole des première et deuxième dynasties à Helouan (Ezbe el-Walda), il mit au jour dans la tombe 115H10 un coffret plaqué d'ivoire, très soigné, dont le couvercle est décoré de fleurs de camomille ³⁸ [fig. 16-17]. Il paraît difficile de ne voir dans ces fleurettes qu'un simple décor, une « œuvre d'art », d'autant qu'une autre boîte, également en ivoire et trouvée dans la même nécropole, est sculptée tout entière à l'image d'une fleur de chrysanthème ou de camomille vue d'en haut ³⁹.

Non seulement les représentations égyptiennes sont rarement innocentes, mais on prend de plus en plus conscience, depuis quelques années, que tout le « vocabulaire de la renaissance » utilisé par les Égyptiens au cours de leur histoire, vocabulaire qui se fonde sur l'observation de la faune et de la flore environnantes, était déjà en place dès la Préhistoire ⁴⁰. Pour n'en donner

³⁶ Caire JE 62680 = C 341 cf. F.N. HEPPER, *Pharaoh's Flowers. The Botanical Treasures of Tutankhamun*, Londres, 1990, p. 13 ; A. VELDEMEIJER, *Tutankhamun's Footwear. Studies of Ancient Egyptian Footwear*, Norg, 2010, p. 37, 38, 109, 111, 113, 115, 116, 120, 154 (il s'agit non pas de sandales mais de chaussures fermées à l'arrière et ouvertes sur le devant, d'où l'appellation de « chaussures ouvertes »). Un grand merci à A. Veldmeijer pour les belles photographies qu'il m'a très aimablement fournies. – G. Vogelsang-Eastwood écrivait en 1999 : « Little seems to be known about the symbolic value, if any, of the mayweed, so unfortunately once again nothing further can be said at this point concerning the plant and its use on the sandals » (*Tutankhamun's Wardrobe*, Rotterdam, 1999, p. 44).

³⁷ Communication écrite du 28 avril 2020 : un détail montre que les chaussures furent utilisées, ou au moins qu'elles devaient résister au poids de l'usager : le cuir fut découpé de manière à remplir les vides dans la feuille d'or ciselée (fig. 3.64) ; par ailleurs, les brides sur le devant pourraient être en lien avec le pied bot du souverain.

³⁸ Z. SAAD, *The Excavations at Helwan. Art and Civilization in the First and Second Egyptian Dynasties*, Norman, 1969, pl. 61 p. 142, pl. 60 p. 141, p. 46 (dimensions 26 cm L × 14,7 cm l × 15 cm ht ; I^{re} dynastie ; fouilles de 1942). En 1997, le coffret était conservé au musée de Port Saïd (inv. 2776) et l'étiquette portait la mention « boîte à bijoux ». Il semblerait que depuis 2014, l'objet soit conservé au Musée national de la Civilisation Égyptienne (Le Caire, Fostat), de même que le reste des objets provenant des fouilles de Z. Saad. – Je ne suis pas sûre que les feuilles aux angles de la boîte appartiennent à la même plante que les fleurs (ci-dessous, n. 63).

³⁹ C'est-à-dire le vase et le couvercle (Z. SAAD, *op. cit.*, pl. 51, p. 135, p. 45 : provient de la tombe 394H7, une tombe d'enfant).

⁴⁰ Exemples : D. HUYGE, « A Double-Powerful Device for Regeneration: the Abu Zeidan Knife Handle Reconsidered », dans *Egypt at its Origins. Studies in Memory of B. Adams, OLA 138*, Louvain, 2004, p. 823-836 ; Chr. DESROCHES NOBLECOURT, « Isis Sothis, - le chien, la vigne -, et la tradition millénaire », dans *Livre du Centenaire (de l'Ifao)*, Le Caire, 1980, p. 15-23 (sur quatre objets protodynastiques du Louvre). – Au Nouvel Empire, on ajoutera aux végétaux indigènes qui composent ce « vocabulaire » des végétaux d'importation.

qu'un seul exemple, les cornes de bouquetin – dont deux avaient été réparées dans l'antiquité, signe de l'importance qu'on y attachait – retrouvées par Z. Saad à Ezbet el-Walda ⁴¹, ont probablement été déposées dans le mobilier funéraire avec la même intention que le sera la « barque en calcite » décorée de têtes de bouquetin dans le trésor de Toutânkhamon, plusieurs siècles plus tard : l'animal est en effet, au moins pour trois raisons, un gage de renaissance ⁴². Il est donc tentant de penser – et fort probable – que les *anthesis* et chrysanthèmes au cœur d'or qui ornent les boîtes d'Helouan symbolisent déjà la lumière du soleil et le souhait du défunt de renaître à chaque aube nouvelle, pareillement à l'astre solaire.

Je suis convaincue que dès que l'être humain a été « capable de fiction » (c'est-à-dire depuis la « révolution cognitive » ⁴³ ou l'apparition de l'*Homo Sapiens*), il a aussitôt sélectionné dans son milieu naturel les plantes et les animaux qui lui permettaient d'exorciser ses angoisses d'homme primitif. La plus ancienne de celles-ci étant la peur de ne pas revoir la lumière, la peur que le jour ne succède pas à la nuit (même les animaux sont sensibles à l'apparition du jour et de la nuit), il n'est pas du tout impossible qu'une modeste fleur sauvage, au cœur jaune et bombé, ait constitué pour l'habitant de la Vallée du Nil l'une des premières manifestations de l'espoir de survie ⁴⁴.

*

À bien y réfléchir, fleur de lotus (vue du dessus) ou fleur de camomille, c'est le soleil à son lever ou le soleil à son zénith, soit deux phases différentes du parcours de l'astre, mais une seule et même réalité. C'est peut-être parce que, dans une majorité de cas, la rosette véhicule l'espérance du retour quotidien à la vie qu'elle est non seulement l'un des plus anciens motifs du répertoire décoratif, mais encore l'un des plus répandus, et ce jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne. Ainsi, la présence de rosettes sur les draps mortuaires couvrant les catafalques des particuliers [fig. 18] comme des rois (chez Toutânkhamon, les rosettes sont en bronze doré ⁴⁵, ce qui n'est pas un hasard), pourrait se comprendre dès lors comme le vœu, pour le défunt, de renaître éternellement aux premiers rayons du jour.

Lorsque certains font remarquer que les couleurs des rosettes sont « conventionnelles, arbitraires » ⁴⁶, par exemple lorsque les fleurs ont un cœur jaune et des pétales bleus, ou un cœur bleu et des pétales blancs ⁴⁷, il n'est pas impossible, sans exclure que l'artiste poursuive

⁴¹ Z. SAAD, *op. cit.*, pl. 88 p. 168 (il s'agit de vraies cornes et non d'objets reproduisant des cornes).

⁴² N. CHERPION, J.-P. CORTEGGIANI, *La tombe d'Inherkhâouy (TT 359) à Deir el-Medina, MIFAO 128*, Le Caire, 2010, p. 95-96.

⁴³ Y.N. HARARI, *Sapiens. Une brève histoire de l'humanité*, Paris, 2015, p. 11 sv. et en particulier p. 35, 45.

⁴⁴ Pour la I^{re} dynastie, il existe au moins une autre attestation de la rosette (sur un bracelet provenant de la tombe du roi Djer à Abydos, Caire JE 35054, cf. F. Tiradritti (éd.), *Treasures of the Egyptian Museum*, Le Caire, 2000², p. 42), dont les couleurs sont particulières : la rosette est tout entière taillée dans une améthyste sombre (couleur du soleil couchant ?), et comporte une seconde rangée de pétales, ceux-là en or.

⁴⁵ I.E.S. EDWARDS, *Toutankhamon. Sa tombe et ses trésors*, Paris, 1978, p. 93 (à moins qu'il s'agisse de cuivre doré, cf. S. SCHOSKE, B. KREISSL, R. GERMER, « *Anch* ». *Blumen für das Leben*, Munich, 1992, p. 89). Les fiches de Carter étant muettes sur ce point, il est possible qu'il n'y ait jamais eu d'analyse du métal.

⁴⁶ Par exemple P. NEWBERRY, « Extracts from my Notebooks » VII, *PSBA XXV*, 1903, n° 56 : « The daisy in Egyptian art », p. 361.

⁴⁷ Exemples : cœur bleu, pétales blancs : bordures d'encadrement à Malqata (A. CARTOCCI, *Ancient Egyptian Art*, Le Caire, 2009, p. 226-7), voile couvrant le catafalque dans la TT 207 [fig. 18], plafond du palais de Malqata [fig. 20], plafond de la TT 50 [fig. 21] ; cœur jaune, pétales bleus : coffret dit « de la chasse » provenant de la tombe de Toutankhamon (F.N. HEPPEL, *Pharaoh's Flowers. The Botanical Treasures of Tutankhamun*, Londres, 1990, pl. 27 ; T.G.H. JAMES, *Tutankhamun*, p. 292-3 ; I.E.S. EDWARDS, *Toutankhamon. Sa tombe et ses trésors*, Paris, 1978, p. 76-77), bracelet Caire JE 62362 (T.G.H. JAMES, *Tutankhamun : the Eternal Splendour of the Boy Pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 245) ; rosettes dorées avec touches de bleu sur le pourtour (Prisse pl. II.85 et II.96) ;

aussi un but décoratif, que les Égyptiens conjuguent deux fleurs en une seule rosette : non pas qu'ils confondent camomille et lotus, mais pour faire de la surenchère symbolique, procédé dont ils sont friands⁴⁸. Pareille hybridation s'effectue d'autant plus facilement que le lotus bleu n'est bleu que sur le pourtour et qu'il a lui-même un cœur jaune cerné de blanc⁴⁹.

On aurait tendance à penser que lorsque les rosettes sont juxtaposées, ou simplement associées, à des fleurs de lotus ou à des pétales de lotus [fig. 1, 18], ces rosettes représentent plus volontiers un lotus bleu vu du dessus qu'une fleur de camomille ; mais rien n'est moins sûr : l'impression est plutôt que les artistes jouent constamment sur les deux tableaux, « enrichissant » les fleurs de camomille de couleurs qui ne leur appartiennent pas, pour suggérer deux moments différents de la course solaire⁵⁰. Et lorsque la rosette se teinte, occasionnellement, de rouge⁵¹, ne renverrait-elle pas au soleil couchant ?

*

Au plafond de quelques tombes thébaines – mais c'était aussi le cas au plafond du palais d'Amenhotep III à Malqata –, sont représentées des têtes de taureau (ou bucrânes) entre les cornes desquels figurent des rosettes⁵² [fig. 20-21]. Les couleurs de ces dernières peuvent parfois sembler fantaisistes, mais il faut envisager la possibilité – on vient de le voir – que les rosettes soient un « amalgame » volontaire de fleurs de lotus bleu et d'*anthesis*.

couleurs « inversées » (rosettes bleues, lotus jaunes) : Louvre E 22665 (D. FRIEDMAN (ed.), *Gifts of the Nile. Ancient Egyptian Faience*, Londres, 1998, p. 142 cat. 109). Sur la couverture offerte par Ken-Amun (TT 93), les rosettes ont seize pétales, avec des séquences « bleu-vert-bleu-rouge » qui se répètent quatre fois ; un grand merci à Aude Semat, conservatrice adjointe au Metrop. Mus. of Art de New York, pour m'avoir donné ce renseignement, l'aquarelle de Nina Davies étant publiée en noir et blanc. Si les pétales sont ici multicolores, c'est peut-être en lien avec l'exceptionnelle richesse coloristique de l'ensemble de la tombe ; quant à la couleur du fond (rouge plutôt que bleu comme le ciel), c'est sans doute pour indiquer que la couverture de cheval est en cuir (les Égyptiens utilisent généralement le rouge pour représenter le cuir). – Il faut se garder de parler de « couleurs fantaisistes » en matière d'art égyptien : ainsi, j'ai longtemps cru que le fait de représenter les criquets en rouge, comme le font les Égyptiens, étaient une fantaisie de peintre, jusqu'au jour où j'ai vu mourir dans le jardin de l'Ifao, au Caire, les derniers spécimens de l'essaim de criquets pèlerins qui avait traversé l'Afrique d'ouest en est en 2003-2004 : ils étaient rouges ! et non verts comme je le pensais (N. CHERPION, « Keimer et les sauterelles », *AOB* XXV, 2012, p. 202 fig. 3).

⁴⁸ Par exemple Chr. CANNUYER, « Le génie de Hormin », *AOB* XXVII, 2014, p. 41-64.

⁴⁹ Excellente photo de lotus bleu ouvert dans A. WIESE, Chr. JACQUAT, *Blumenreich. Wiedergeburt in Pharaonengräber, Ausstellung Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig, 3. September 2014 – 1. Februar 2015*, Bâle, 2014, p. 37.

⁵⁰ Par exemple : N. de G. DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun, The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition V*, New York, 1930, vol. I, pl. xx (ornement d'attelage dans la TT 93) ; A. CALVERLEY, *The Temple of King Sethos I at Abydos*. Vol. II, Londres – Chicago, 1935, pl. XI : dans le bouquet en forme de signe *ankh*, les rosettes sont alternativement bleues et rouges). – Néanmoins, lorsqu'une rosette décore le fond d'une coupe avec un décor aquatique, il semble évident que cette rosette représente une fleur de lotus vue en plan plutôt qu'une fleur de camomille.

⁵¹ Par exemple : E. DZIOBEK, *Das Grab des Sobekhotep. Theben Nr 63, AV 71*, Mayence, 1990, pl. 12, 13 (lotus épanoui, boutons et rosettes sont associés sans être réunis par une même tige, mais l'idée est bien qu'on a là trois aspects différents d'une même plante) ; E. FERRARIS, *La tomba di Kha e Merit*, Modène, 2018, fig. 145-6.

⁵² Exemples : TT 50, Neferhotep [fig. 21] ; TT 65, Imiseba (P. FORTOVA-SAMALOVA, M. VILIMKOVA, *Das ägyptische Ornament*, Hanau, 1963, fig. 167 (cercle bleu, point rouge) ; TT 68 (K. SEYFRIED, *Paenkhemenu*, pl. coul. VIII) ; Amarna TT 26 (P. FORTOVA-SAMALOVA, M. VILIMKOVA, *op. cit.*, fig. 166) ; Malqata, fragment de plafond d'une pièce appelée « vestiaire » par A. BADAWY, *A History of Egyptian Architecture. The Empire*, Berkeley – Los Angeles, 1968, p. 51 – il s'agit de l'antichambre de la chambre à coucher du roi – : à présent au MMA, inv. 11.215.451 (fig. 20, ou F. TIRADRITTI, *Peintures murales égyptiennes*, Paris, 2007, p. 321, p. 220 : des rosettes apparaissent également entre les bucrânes).

Faut-il voir, ici encore, dans les rosettes l'image du soleil ? C'est probable, car non seulement la rosette entre les cornes du taureau est parfois remplacée par un disque rouge comparable au disque solaire qui apparaît sur la tête du dieu Apis⁵³, mais il y a plus. De la même façon que A. Parpola a montré l'existence, dans tout le Proche et le Moyen Orient ancien, d'une vaste *koinè* artistique concernant un motif trilobé, une « étoile à trois branches » assimilée partout aux taches du pelage des bovidés – il orne aussi bien le manteau du « roi-prêtre de Mohendjo Daro » (civilisations de l'Indus, III^e millénaire avant J.-C) que le lit funéraire de Toutânkhamon à l'effigie de la Vache du Ciel, en passant par les « taureaux du ciel » de la civilisation mésopotamienne⁵⁴ –, je ne serais pas surprise qu'une rosette symbolisant le soleil appartienne elle aussi à un langage artistique commun à toutes ces contrées⁵⁵. La rosette est en effet un motif répandu en Orient, voire en Grèce ancienne⁵⁶. En Orient, il arrive qu'elle soit clairement associée à la lune et aux étoiles pour désigner le soleil⁵⁷ ; en Grèce, le cœur bombé de certaines rosettes peut rappeler la rotondité de l'astre solaire⁵⁸. Par ailleurs, tant en Orient⁵⁹ qu'en Grèce, on observe, de la même manière qu'en Égypte, des rosettes entre les cornes des taureaux. Sur un vase faisant partie du tribut des *Keftiou* et représenté dans la tombe thébaine TT 71, la « fleur de camomille » dorée visible entre les cornes de deux taureaux⁶⁰ rapproche ce document d'un célèbre rhyton en argent provenant de Mycènes, qui présente entre les cornes de l'animal une très belle rosette florale en or. Si cette dernière a été interprétée par certains comme une

⁵³ TT 359, cf. N. CHERPION, J.-P. CORTEGGIANI, *La tombe d'Inherkhâouy (TT 359) à Deir el-Medina*, MIFAO 128, Le Caire, 2010, vol. II, p. 11 ; P. FORTOVA-SAMALOVA, M. VILIMKOVA, *op. cit.*, fig. 165 : tombe inconnue, Berlin ; J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux. Dictionnaire illustré*, Paris, 2007, p. 47. – Dans la TT 69, une boule rouge remplace parfois la mandragore (métaphore du soleil) qui sort de la fleur de lotus sur le front des dames ; c'est le signe que la boule ou le disque rouge désigne bien le soleil.

⁵⁴ A. PARPOLA, *The sky-garment. A Study of the Harappan religion and its relation to the Mesopotamian and later Indian religions*, *Studia Orientalia* 57, Helsinki, 1985, p. 143-148, fig. 1, 10, 12, 13 (cf. T.G.H. JAMES, *Tutankhamun : the Eternal Splendour of the Boy Pharaoh*, Le Caire, 2000, p. 138-139 = JE 62013) – Dans un autre contexte que celui-là, les étoiles égyptiennes ont cinq branches (cf. A. CARTOCCI, *Ancient Egyptian Art*, Le Caire, 2009, p. 47 et 79) et non pas trois.

⁵⁵ C'est d'ailleurs, partiellement, l'avis de N. Marinatos (*Minoan Kingship and the Solar Goddess. A Near Eastern Koinè*, Urbana – Chicago – Springfield, 2010). L'auteur n'envisage dans son étude que le Proche-Orient, vers 1650-1400 av. J.-C., alors qu'il faudrait sans doute élargir l'enquête dans le temps et dans l'espace. En Égypte, par exemple, la rosette est bien antérieure à la période concernée et elle ne semble pas avoir le sens politique (rosette = royauté) qu'elle a dans le monde minoen, mais seulement désigner le soleil. D'autre part, la rosette est également présente au Moyen-Orient, dans des contextes très divers (cf. ci-dessous). Le point de vue de N. Marinatos, pour intéressant qu'il soit, est donc un peu réducteur.

⁵⁶ Exemples dans W. ORTHMANN, *Der alte Orient*, PKG 18, Berlin, 1975, pl. LIII : sarcophage d'Haghia Triada, vers 1400 av. J.-C. (les couleurs – cœur jaune, bleu sur le pourtour, blanc entre les deux – font penser à une fleur de lotus vue d'en haut), pl. LV : peinture murale provenant de Tirynthe, 13^e s. av. J.-C. ; N. MARINATOS, *Minoan Kingship and the Solar Goddess. A Near Eastern Koinè*, Urbana – Chicago – Springfield, 2010.

⁵⁷ Exemples dans W. ORTHMANN, *op. cit.*, pl. 191 : *kudurru* (stèle en rapport avec l'acquisition de terres) provenant de Suse, 1188-1174 av. J.-C., pl. 190 : *kudurru* provenant de Suse, XII^e s. av. J.-C. ; pl. 361 : orthostate hittite, 730-720 av. J.-C. : la rosette est encadrée par deux ailes, exactement comme le soleil chez les Égyptiens. – L'association « rosette – étoile » existe aussi en Grèce, par exemple à Paestum : un fragment d'angle de corniche provenant du sanctuaire méridional (vers 530-520 av. J.-C.), aujourd'hui au musée de Paestum, présente, d'un côté, une étoile, et de l'autre, formant pendant, une rosette qui désigne manifestement le soleil.

⁵⁸ W. ORTHMANN, *op. cit.*, pl. 455 (décor d'un plafond d'Orchomène, XIII^e s. av. J.-C., pl. 457 (diadème provenant de Mycènes, XVI^e s. av. J.-C.).

⁵⁹ W. ORTHMANN, *op. cit.*, pl. 14bas (taureau provenant d'Uruk Warka, vers 3000 av. J.-C.).

⁶⁰ E. PRISSE d'AVENNES, *Atlas de l'art égyptien*, Le Caire, 1991 (reprint de l'éd. de 1868-1878), pl. II.76 bas ; photo Ifao NU-2008-08100.

stylisation décorative de la touffe de poils qu'on voit sur le front des bovidés, d'autres y voient un symbole religieux et, à juste titre sans doute, une allégorie du soleil ⁶¹.

Chercher à savoir qui a inventé et qui a emprunté quoi, ne serait peut-être pas utile, car l'observation du soleil, de la lune et des étoiles est un « fait archimillénaire » et le rendu de la rosette somme toute assez élémentaire.

*

Que faut-il penser, pour terminer, des *anthemis* figurées sur les plaques de revêtement mural en faïence vernissée, trouvées à el-Amarna [fig. 22-26] ? Sur celles-ci, les fleurs blanches à cœur jaune, granulé et bombé, sont associées à des éléments floraux bleus et jaunes dont il sera question plus loin, et, occasionnellement, à un bleuet ou même à un pigeon ⁶². Par chance, le feuillage des fleurs à cœur d'or est représenté, ce qui est exceptionnel ; ce sont ces feuilles petites et fines qui permettent d'identifier la plante à de la camomille plutôt qu'à des marguerites ou à des pâquerettes ⁶³. Par opposition au reste du décor, les *anthemis* ont été réalisées séparément, dans des moules, puis incrustées dans des cavités préparées à cet effet.

Les plaquettes de faïence verte ont été trouvées par l'*Egypt Exploration Society* en deux temps (Petrie 1892, Pendlebury 1934-35) ⁶⁴, mais elles proviennent toutes du même secteur : une immense construction (plus vaste que la salle hypostyle de Karnak), supportée par des piliers de brique crue, et annexée au Grand Palais du côté sud ; interprété par Pendlebury comme « la salle du couronnement de Smenkhkaré » parce qu'on y a trouvé quelques briques estampillées

⁶¹ Musée national d'Athènes inv. 384, vers 1580-1550 av. J.-C., cf. S. MÉLÉTZIS, H. PAPADAKIS, *Le musée archéologique national d'Athènes*, Zurich – Athènes, 1969, pl. coul. 3 et p. 13 ; R. KOEHL, *Aegean Bronze Age Rhyta*, Philadelphie, 2006, n°294, pl. 22 et p. 115 ; N. MARINATOS, *Minoan Kingship and the Solar Goddess. A Near Eastern Koinè*, Urbana – Chicago – Springfield, 2010, p. 29, 51 fig. 4 (le griffon est une créature associée au soleil), 118c, 132-139 (p. 135 : les demi-rosettes sur les peintures minoennes de Tell Daba seraient l'image du soleil de l'est et de l'ouest), 186sv., 193 (voir aussi ci-dessus, n. 55). Merci à Jan Driessen de m'avoir renseigné ces deux ouvrages.

⁶² Petrie Museum inv. 521 (H. WALLIS, *Egyptian Ceramic Art*, Londres, 1900, pl. I, 2 : bleuet) ; J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. III, *EES. Exc. Mem.* 44, Londres, 1951, pl. LXXII, 1 (34.28) : en haut à gauche : bleuet) ; J. PENDLEBURY, *op. cit.*, pl. LXXVI, 6 (31.53b) = Caire, Musée égyptien : pigeon [fig. 26] : la présence d'une cavité circulaire (destinée à recevoir une fleur de camomille) rattache ce fragment à la série des plaquettes étudiées.

⁶³ Botaniquement parlant, les *anthemis* ont un feuillage grêle et finement dentelé (R. GERMER, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Wiesbaden, 2008, p. 296 ; F.N. HEPPER, *Pharaoh's Flowers. The Botanical Treasures of Tutankhamun*, Londres, 1990, p. 14). Les seuls autres documents égyptiens sur lesquels des feuilles sont associées aux fleurs de camomille sont : a) la boîte en ivoire d'Helouan ([fig. 16-17], mais je ne suis pas sûre que les feuilles appartiennent à la même plante que les fleurs) ; b) la tombe thébaine TT 222 (Hekamaatré-Nakht, XX^e dynastie), cf. Nina DAVIES, « Un Unusal Depiction of Ramesside Funerary Rites », *JEJ* 32, 1946, pl. XIII = I. ROSELLINI, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*. II. *Monumenti civili*, Pise, 1834-36, pl. LXXIII) : le buisson a des tiges en éventail et des feuilles très stylisées.

⁶⁴ Les plaquettes mises au jour par Petrie étaient toutes fragmentaires, tandis que Pendlebury fut le premier à découvrir des documents intacts ; le fond est invariablement vert, mais présente des nuances nombreuses selon le degré de cuisson et la composition de l'émail (J. PENDLEBURY, *JEJ* 21, 1935, p. 131). On compte six plaquettes entières et de nombreux fragments, dispersés entre plusieurs musées (la liste donnée par A. MEKHITARIAN dans *Le Règne du Soleil*, Exposition, Bruxelles, 1975, p. 91 n'est pas exhaustive) : Bruxelles E 7209 (J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. III, *EES. Exc. Mem.* 44, Londres, 1951, pl. LXXII, 1) ; Petrie Museum inv. 521 (H. WALLIS, *op. cit.*, pl. I, 2), inv. 459, 460, 518, 519, 520, 530 ; Cambridge Mus. of Archaeology and Anthropology inv. 37.889 (fig. 25 ; merci à Mme J. Dudding de m'avoir aimablement fourni la photo publiée ici) ; Hildesheim 4824 (fig. 23 ; merci au Dr. Chr. Bayer de m'avoir aimablement fourni la photo publiée ici) ; Brooklyn 35.2001 [fig. 24] ; Caire JE 65005 [fig. 22] ; Leyde F 1952/11.5 ; Berlin 30572 et 30608, mais aussi Boston, Manchester, Oxford, Otago (Nouvelle Zélande), etc. – J'ai bénéficié du travail de Chloé Quertain (que je remercie), *La plaquette aux marguerites des Musées royaux d'art et d'histoire (E 7209)*, UNamur 2017-2018, pour le catalogue et la bibliographie relative au catalogue.

au nom de ce personnage (mais qui n'étaient pas *in situ*)⁶⁵, puis, de manière plus vraisemblable, par Fr. et Cl. Traunecker, comme un vignoble en pergolas et un lieu de promenade de la famille royale⁶⁶, les Anglais continuent d'appeler le bâtiment « Hall of Smenkhkarê »⁶⁷. Beaucoup de flou entoure la découverte des plaquettes. Si Petrie et Pendlebury sont d'accord sur une chose (toutes ont été trouvées du côté ouest de la salle), d'après Petrie tous les fragments avaient été déplacés pour décorer une autre pièce, tandis que Pendlebury, pour sa part, note en 1935 que les plaquettes viennent d'un dépotoir à l'extérieur de la salle, mais en 1951, au contraire, qu'elles viennent de la salle principale⁶⁸. L'emplacement d'origine n'étant pas connu avec précision, il est malaisé d'affirmer que « les plaquettes ornaient une salle à ciel ouvert » et que « la lumière devait jouer sur les motifs discrètement peints et les marguerites en relief, donnant ainsi une vie intense à l'évocation délicate et poétique de la nature, que le roi Akhénaton transformait en un hymne de gloire pour le Globe »⁶⁹. Mais le fait que les fleurs de camomille sont exécutées en relief, procédé qui accroche la lumière, est en faveur de cette hypothèse. Dans tous les cas, le procédé est une manière de mettre en évidence les fleurs au cœur d'or, d'autant que le décor se poursuivait apparemment tout le long du mur ouest (c'est-à-dire sur 70 mètres) et que, chaque plaquette comptant une dizaine d'*anthesis* et les dimensions moyennes des plaquettes étant de 20 × 12 cm, l'ensemble devait présenter un nombre impressionnant de fleurs en saillie. Faut-il déduire de cette mise en relief (au sens propre du terme) que les fleurs de camomille sont – dans le contexte d'un bâtiment civil comme les rosettes au palais de Malqata – une métaphore du soleil ? L'omniprésence du dieu Aton, lumière solaire source de toute vie, dans la nouvelle capitale égyptienne permet de l'envisager.

Je dois à l'œil averti de Monsieur Pierre Ouvrard, agronome⁷⁰, d'Antoinette et de Nessim Henein, d'avoir vraisemblablement identifié les éléments floraux jaunes et bleus représentés parmi les *anthesis*, ce qu'aucun égyptologue ne s'était risqué à faire jusqu'à présent. Tous ont suggéré de reconnaître sur les plaquettes des fleurs de vesces (*vicia*) ou de gesses (*lathyrus*)⁷¹ stylisées et vues de face. Les deux plantes, qui appartiennent à la même

⁶⁵ J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. III, *EES. Exc. Mem.* 44, Londres, 1951, p. 60, p. 80 « salle construite pour la cérémonie de cooptation de Smenkhkarê vers l'an 15 du règne ».

⁶⁶ Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, Cl. TRAUNECKER, « Sur la salle dite du 'couronnement' à Tell-el-Amarna », *BSEG* 9-10, 1985, p. 285-307. L'idée est reprise dans F. SEYFRIED (ed.), *In the Light of Amarna. 100 Years of the Nefertiti Discovery* [Exposition, Ägyptisches Museum und Papyrussammlung, 7 déc. 2012 – 13 avril 2013], Berlin, 2012, p. 62.

⁶⁷ F. WEATHERHEAD, *Amarna Palace Paintings*, *EES Exc. Mem.* 78, Londres, 2007, p. 59 : « salle du couronnement » ; B. KEMP, *The City of Akhenaten and Nefertiti. Amarna and its people*, Le Caire, 2012, p. 273 : « hall of Smenkhkarê » (« l'idée d'une salle du couronnement ou d'audience est une interprétation romantique et ne repose pas sur grand-chose ») ; A. STEVENS, *Tell el Amarna*, *UCLA Encyclopedia of Egyptology* 2016, p. 13-14 : « salle du couronnement » ; J. WILLIAMSON, *Amarna Period*, *UCLA Encyclopedia of Egyptology* 2015, p. 9 (le but de la salle est encore inconnu).

⁶⁸ W.F. PETRIE, *Tell el-Amarna*, Londres, 1894 p. 12 : « ... des fragments furent trouvés tout le long du mur ouest, séparés par des vides ... ; concernant les morceaux cassés et abandonnés, toutes les marguerites incrustées, sauf une, avaient été retirées » ; J. PENDLEBURY, *JEA* 21, 1935, p. 131 : « ... précisément au nord de l'entrée, on a trouvé un dépotoir de faïence consistant principalement en plaques arrachées aux murs de la salle » ; J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. III, *EES. Exc. Mem.* 44, Londres, 1951, p. 75 : les plaquettes sont décrites parmi les découvertes faites dans le *Main Hall*.

⁶⁹ J. PENDLEBURY, *op. cit.*, p. 80 ; Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *Toutankhamon et son temps*, Exposition, Paris, Petit Palais, 1967, p. 48 (à propos de Caire JE 65005) ; A. STEVENS, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁰ Et spécialiste en pollinisation, Technopole Agropole 47310 Estillac, France. Je lui suis très reconnaissante d'avoir plus d'une fois et très aimablement collaboré à cette enquête.

⁷¹ R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, *DAI Sonderschrift* 14, Mayence, 1985, p. 76-81 (vesces) et p. 81-84 (gesses). Le *lathyrus* existe en Égypte depuis une très haute époque et certaines variétés depuis le néolithique ; c'est donc une plante aussi ancienne que les *anthesis* (Chr. de VARTAVAN, V. ASENSI AMOROS,

famille des fabacées ou des papillonacées (ce sont des plantes fourragères), présentent des fleurs très semblables et parfois la même combinaison de couleurs, mais les gesses ont plutôt des fleurs isolées au sommet de la tige, alors que les fleurs de vesces sont groupées par deux, trois ou quatre, sur une grosse tige⁷². On aurait donc plutôt affaire ici à des vesces, c'est-à-dire à des fèves. On connaît, pour l'époque amarnienne, deux représentations avérées de gesses, sur deux *talatates*⁷³ (c'est la première fois que la plante est représentée dans l'art égyptien, et peut-être aussi la seule fois) ; il semblerait qu'il existe aussi, pour la même époque, deux représentations de vesces⁷⁴.

Sur le plan artistique le règne d'Akhénaton se définissant, entre autres, comme « l'évasion vers la nature »⁷⁵ – c'est ainsi qu'à côté des plantes cultivées dont on pouvait jusque-là avoir connaissance par les tombes thébaines, on trouve pour la première fois des plantes sauvages –, il n'est guère étonnant de trouver dans un espace de promenade annexé au palais officiel un décor constitué de fleurs des champs. Il paraît toutefois peu probable que les plaquettes aient tapissé des murs entiers de la salle, comme certains l'ont avancé⁷⁶ ; elles devaient plutôt, ainsi que le proposait Petrie, se limiter à une frise⁷⁷, dont les coloris et la brillance du matériau conféraient à l'endroit un éclat particulier dans une civilisation qui n'avait pas l'habitude de couvrir ses édifices de carreaux de céramique⁷⁸.

Pour en revenir au naturalisme des paysages amarniens, deux aspects sont réellement exceptionnels, le traitement donné aux végétaux et le fait qu'un grand nombre de ceux-ci sont représentés pour la toute première (et souvent la seule) fois ; mais ces compositions sont moins naturalistes qu'elles n'en ont l'air. Ainsi, les tableaux qui mettent en scène des veaux bondissant dans des fourrés de papyrus⁷⁹ sont totalement irréalistes, mais nous y sommes tellement

Codex of Ancient Egyptian Plant Remains, Londres, 2010 (revised ed.), p. 141-142 ; G. BRUNTON, G. CATON-THOMPSON, *The Badarian Civilisation and Predynastic Remains near Badari*, BSAE-ERA 46, Londres, 1928, p. 63 ; L. SAFFIRIO, « L'alimentazione umana nell'Egitto preistorico. Parte 3 », *Aegyptus* 46, 1966, p. 45, n. 2-3). – L'idée que les fleurs bleues et jaunes sont des fleurs de lin (*Meisterwerke altägyptischer Keramik, 5000 Jahre Kunst und Kunsthandwerke aus Ton und Fayence, Höhr-Grenzhausen, Rastal-Haus 16. September – 30. November 1978*, Montabaur, 1978, p. 156, à propos de Hildesheim inv. 4824) ne peut être retenue, car cela n'y ressemble pas du tout. – On ne connaît pas plus le nom égyptien de la gesse que celui de la camomille (la plupart des noms de plantes de l'Égypte ancienne nous sont encore inconnus).

⁷² J'ai moi-même photographié en 1998, sur la rive gauche de Louqsor, un champ de gesses (*gilban*) ; les fleurs avaient précisément les mêmes couleurs (bleu et jaune) que sur les plaquettes amarniennes, et les fleurs étaient isolées au sommet de la tige.

⁷³ Brooklyn inv. 61.86 (J. COONEY, *Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections*, Brooklyn, 1965, p. 97) et Caire JE 91723 (« bloc Varille » trouvé en 1949-51 à Karnak-nord, cf. L. KEIMER, « Plusieurs antiquités récemment trouvées », *BIE* 28, Session 1945-46, 1947, p. 117-137 (p. 118 : représentation presque unique à cause du réalisme des détails botaniques, p. 119 : confirmation de l'identification par des spécialistes, p. 120 : la gesse pousse comme une mauvaise herbe). On voit clairement que les fleurs de gesse sont isolées au sommet de la tige. – Troisième représentation possible : J. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*. Vol. II, *EES Excav. Mem.* 40, Londres, 1933, pl. XXX, 5 (très semblable au *lathyrus aphaca* cf. R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, *DAI Sonderschrift* 14, Mayence, 1985, p. 82).

⁷⁴ P. SALLAND, *Palatial Paintings and Programs. The Symbolic World of the Egyptian Palace in the New Kingdom*, Dissertation, New York University, 2015, p. 251, mais sans référence à aucune planche.

⁷⁵ C. VANDERSLEYEN, *Écrits sur l'art égyptien*, CEA 13, Bruxelles, 2012, p. 58 ; A. MEKHITARIAN dans *Le Règne du Soleil*, Exposition, Bruxelles, 1975, p. 91.

⁷⁶ Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *Toutankhamon et son temps*, Exposition, Paris, Petit Palais, 1967, p. 48 ; A. MEKHITARIAN dans *Le Règne du Soleil*, Exposition, Bruxelles, 1975, p. 91.

⁷⁷ W.F. PETRIE, *Tell el Amarna*, Londres, 1894, p. 12.

⁷⁸ A. MEKHITARIAN dans *Le Règne du Soleil*, Exposition, Bruxelles, 1975, p. 91 : « l'impression de somptuosité devait faire penser à celle que produisent les mosquées de Turquie et d'Iran ».

⁷⁹ Exemples : W.F. PETRIE, *Tell el Amarna*, Londres, 1894, pl. III et IV.

habitué que nous ne le voyons pas. De la même façon, le grand pavement peint exposé dans l'atrium du Musée du Caire, et qui montre, autour d'une pièce d'eau, divers bouquets de fleurs séparés par d'imposantes coupes d'onguent⁸⁰, est lui aussi une pure vue de l'esprit, car il ne viendrait à l'idée de personne de placer dans un jardin et en plein soleil de semblables objets.

Dans le cas des plaquettes de faïence, les *anthemis*, les vesces ou les gesses, et les bleuets ne ne semblent pas fleurir au même moment de l'année en Égypte⁸¹, ce qui fait de leur présence côte à côte une entorse au naturalisme. D'autre part, si le pigeon [fig. 26], qui apprécie les graines de vesces, paraît parfaitement à sa place dans un décor champêtre, il faut néanmoins avoir en tête que cet oiseau intervient généralement dans des contextes porteurs d'un double sens (ainsi, sur un vase d'orfèvrerie au décor complexe de la tombe de Sebekhotep, TT 63)⁸². Enfin, il faut souligner que l'artiste qui a réalisé les plaquettes de revêtement mural a choisi de représenter uniquement les fleurs de vesces (ou de gesses), et non le feuillage, pourtant si caractéristique et présent sur d'autres documents amarniens⁸³ ; enfin, qu'il a représenté les fleurs *vues du dessus*, ce qui n'est pas anodin.

Étaient-ce seulement les couleurs – un point jaune sur une tache bleue –, qui intéressaient le décorateur ? Sur la plaquette conservée à Brooklyn, très rapidement exécutée, les « taches » jaunes forment deux gros grains en relief sur deux « taches » bleues [fig. 24]. En d'autres termes, si l'on accepte que les *anthemis* peuvent ici encore représenter le soleil, doit-on imaginer que les fleurs de vesces, « taches jaunes sur fond bleu » figurées tout à côté, sont une référence dissimulée aux étoiles ? À la valeur faciale de la représentation, une autre interprétation s'ajouterait-elle ? : une version « naturaliste » de la couverture de cheval offerte à Amenhotep II par Ken-Amon, sur laquelle la juxtaposition de rosettes et d'étoiles évoquait la voûte céleste. Comme l'écrivait un jour Fr. Poplin, « il ne faut pas craindre de voir la recherche partir dans tous les sens »⁸⁴.

⁸⁰ W.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. II.

⁸¹ J. REICHART, *Pure and Fresh. A Typology of Formal Garden Scenes from Private 18th Dynasty Theban Tombs Prior to the Amarnian Period*, Thesis AUC, 2021, p. 100-101 : les bleuets fleurissent en mars – avril, les anthemis en juillet.

⁸² L. KEIMER, « Pigeons et pigeonniers d'Égypte », *ETM* n°20, mars 1956, fig.8 p. 28, où le pigeon est mieux conservé que dans J. LECLANT (dir.), *L'Empire des Conquérants. L'Égypte au Nouvel Empire (1560-1070), L'Univers des Formes*, Paris, 1979, p. 86. Voir aussi : pigeons parmi des papillons (image de la renaissance) ou parmi des canards (image de la virilité, donc de la continuation de la vie) aux plafonds de Malqata (P. SALLAND, *op. cit.*, pl. 2.60 et 2.62 ; F. TIRADRITTI, *Peintures murales égyptiennes*, Paris, 2007, p. 303 en bas à g.), ou au plafond de tombes privées (TT 159 cf. P. SALLAND, *op. cit.*, pl. 5.11 ; TT 6 cf. H. WILD, *La tombe de Nefer Hotep (I) et Neb Néfer à Deir el-Medina (n°6) et autres documents les concernant*. Tome II, MIFAO 103/2, Le Caire, 1979, pl. 1 ; TT 65 cf. P. FORTOVA-SAMALOVA, M. VILIMKOVA, *Das ägyptische Ornament*, Hanau, 1963, fig. 338). Par ailleurs, comme le fait remarquer P. SALLAND, *op. cit.*, p. 254, les nombreux pigeons qui peuplent les fourrés de papyrus de la « Chambre Verte » d'el-Amarna ne sont pas dans leur milieu naturel (ils préfèrent les milieux secs). — Contrairement à ce que supposait KEIMER (« Des pigeons dans une palmeraie », *Bull. of the Fac. of Arts*, Cairo, XIV, Part II, 1952, pl. I = fig. 26 du présent article), je ne pense pas que ce fragment appartienne à une scène représentant des pigeons dans une palmeraie : la couleur verte caractéristique du fond, la présence de fleurs de vesces ou de gesses (que Keimer n'avait pas identifiées) et, à droite, d'une « réserve circulaire » destinée à recevoir une *anthemis*, apparentent le fragment à la série des plaquettes « aux marguerites ».

⁸³ Brooklyn 61.86 et Caire JE 91723 (cf. *supra*, n. 73) : caractérisé par des vrilles, le feuillage est tantôt gracieux et aérien, tantôt nettement plus touffu, presque « ébouriffé » (les gesses appartiennent à la famille des pois de senteur).

⁸⁴ F. POPLIN, « L'âne, l'os et l'aulos ... et pourquoi pas le canard ? », dans *L'Homme, l'Animal et la Musique*, Modal 4, 1994, p. 83.

Et même, ne faut-il pas envisager un troisième sens au décor des plaquettes de faïence ? Madame Anne-Laure Jacquemart, professeur en agronomie⁸⁵, a attiré mon attention – et je l'en remercie – sur le fait que *anthemis* et vesces (ou gesses) figurées côte à côte pourraient représenter, les unes, un remède et les autres, un poison (sans qu'il y ait à ce stade de lien entre les deux). Le lathyrisme – connu depuis longtemps mais plus guère répandu dans nos régions – est une maladie provoquée par les acides aminés toxiques de plusieurs espèces du genre *lathyrus* – aussi bien les vesces que les gesses – et qui touche les animaux et les hommes⁸⁶. La camomille, au contraire, est réputée depuis une très haute antiquité pour ses multiples bienfaits⁸⁷, admis par la médecine académique elle-même : sédative, anti-oxydante, antispasmodique, analgésique, elle compte surtout parmi les meilleurs anti-inflammatoires naturels⁸⁸. Une telle lecture serait d'autant plus plausible que la troisième fleur présente sur les plaquettes de faïence, le bleuet⁸⁹, offre elle aussi des avantages en termes de bien-être et de santé (elle est utilisée pour ses propriétés apaisantes, décongestionnantes). À une époque où on ne disposait pas d'autre pharmacopée que celle des plantes, il est possible que les hommes plaçaient dans celles-ci une confiance parfois supérieure à leur pouvoir réel.

À l'époque amarnienne, les Égyptiens connaissaient sans aucun doute les propriétés médicinales de nombreuses plantes⁹⁰. Non seulement, dans certains cas, cette connaissance

⁸⁵ Faculté des bio-ingénieurs (Écologie), UCLouvain.

⁸⁶ L. TRABUT, « La gesse (*lathyrus sativus*). Djilban. Garfala », dans *Bulletin médical de l'Algérie*, 2^e série, 21^e année, 1910, p. 692-696 ; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, *DAI Sonderschrift* 14, Mayence, 1985, p. 84. Cette intoxication alimentaire peut entraîner, notamment, des troubles de la marche, une paraplégie spasmodique accentuée, etc.

⁸⁷ C. GARDET, *22 fleurs remèdes naturels*, [Quintin], 2009, p. 15-16 : « la camomille romaine [ndlr : elle a les mêmes propriétés que la camomille matricaire], aussi loin que l'on remonte dans le temps, a toujours fait partie des meilleures plantes médicinales indigènes. Au I^{er} s. de notre ère, Dioscoride, médecin-chirurgien des armées de Néron, recommandait l'usage de la poudre de ces fleurs pour stopper les accès de fièvre. Au II^e s., le médecin grec Galien, appelé le Père de la pharmacie, déclarait « Les mages ou sages de l'Égypte dédièrent cette plante au dieu Ré à cause de son insigne efficacité contre les fièvres » (ndlr : ce que dit Galien est intéressant car cela montre que les Égyptiens voyaient bien dans la camomille l'image du soleil). Au XIX^e s., le Dr. Armand Trousseau notait : « on a recours à l'action antispasmodique de la camomille romaine dans toutes les fièvres, car elle est douée d'une vertu fébrifuge certaine, c'était le quinquina de l'antiquité ».

⁸⁸ R. GERMER, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Wiesbaden, 2008, p. 296 : « la camomille matricaire ou vraie camomille appartient à la série *peu nombreuse* des plantes médicinales qui poussent à l'état sauvage dans la vallée du Nil, le delta du Nil et sur la rive de la Méditerranée ». Même la « camomille des chiens » a des vertus : R. GERMER, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Wiesbaden, 2008, p. 199 : « les têtes des fleurs de l'*anthemis pseudo-cotula* ont une action bactéricide, fongicide et antidiabétique, et ralentissent en outre la croissance des tumeurs » ; G. PRANCE, M. NESBITI, *The Cultural History of Plants*, New York - Londres, 2005, p. 213, classent la camomille parmi les plantes médicinales qui ont toujours existé ; C. GARDET, *22 fleurs remèdes naturels*, [Quintin], 2009, p. 15 : « la camomille a d'excellentes vertus curatives ; une macération huileuse à la camomille est efficace contre les douleurs d'origine inflammatoire et s'utilise en légers massages sur les endroits douloureux » ; C. MINKER, *200 plantes qui vous veulent du bien*, Paris, 2013, p. 108 ; N. NORET, C. STEVIGNY, M. VILAIN, *La flore médicinale : thérapeutique ou toxique ?*, Bruxelles, 2018, p. 60 : « la camomille matricaire et la camomille romaine (*chamaemelum nobile* ou *anthemis nobilis*) ont des propriétés semblables. La camomille est traditionnellement utilisée en usage interne en cas de troubles digestifs et en usage local sur la peau, comme antiprurigineux ; elle peut être utilisée également en cas d'irritation ou de gêne oculaire ».

⁸⁹ Cf. *supra*, n. 62.

⁹⁰ Les Égyptiens ne connaissaient pas la distillation (apparue au tournant de notre ère), mais « la plupart des principes actifs des plantes sont solubles dans l'eau, ce qui permet de traiter efficacement bien des maux grâce à des infusions (ou des décoctions quand il s'agit de parties ligneuses : racines, tiges). Certaines molécules préfèrent se glisser dans l'huile (...). Une fois filtrées, ces macérations huileuses sont surtout utilisées pour les soins externes. Par ailleurs, le cataplasme est une technique très ancienne et utilisée pour des problèmes externes et internes : on a recours soit à la plante telle quelle (fleur, petites feuilles), soit à la plante réduite en poudre qu'on mélange à de l'eau très chaude pour en faire une pâte (sur une bande de gaze) » (M. BORREL, *Les plantes et leurs vertus*, Paris,

empirique remontait à la Préhistoire, mais il apparaît de plus en plus aujourd'hui que les parures florales déposées sur les momies – par exemple sur la momie de Toutânkhamon, à la fin de l'épisode amarnien –, ne constituaient pas seulement un décor, mais devaient permettre au défunt de continuer à vivre, notamment grâce aux vertus thérapeutiques des plantes qui les composaient⁹¹.

Y avait-il tout cela dans le décor floral qui agrémentait une paroi du jardin monumental aménagé au sud du Grand Palais d'el-Amarna ? Simples élucubrations ou réalité ? S'il est impossible de le savoir, en tout cas ... cela interpelle. En cas de réponse positive, c'est ce que Foucart aurait appelé des « entassements d'ingéniosité »⁹².

*

Tour à tour fleur de lotus ou fleur de camomille (au final, cela n'a pas beaucoup d'importance), la rosette serait bien un avatar du soleil. Lorsque le motif dérive du lotus bleu, la possibilité existe, en outre, que la rosette se réfère au triangle pubien en tant que « lieu de la mise au monde »⁹³. J'ignore encore comment il faut interpréter, au-delà de l'allusion au soleil contenue dans la rosette entre leurs cornes, les têtes de taureaux représentées dans l'art égyptien ; comme ces têtes apparaissent au plafond de certains monuments, seraient-elles en relation avec les « taureaux du ciel » et la « Vache du ciel » ?⁹⁴

Dans un contexte funéraire, la rosette cristalliserait l'espoir des hommes dans la lumière qui ne s'éteint jamais ; ce serait ainsi qu'on observe des rosettes au plafond de nombreuses tombes thébaines [fig. 27-28]⁹⁵. Rien n'a vraiment changé depuis l'époque où l'on plaçait dans les sépultures d'Helouan des boîtes ornées de fleurs « au cœur d'or », puisque chez les Chrétiens, les messes de funérailles commencent encore par la « liturgie de la lumière », moment au cours duquel, en entourant le cercueil de cierges ou de bougies, on souhaite au défunt d'entrer dans

2002, p. 18-19) ; M. PAHLOW, *Plantes de santé. Comment déterminer avec sécurité et utiliser correctement les plantes médicinales*, Paris, 1981, p. 35 : camomille matricaire ou allemande en infusion pour traiter des inflammations externes et internes, p. 72 : compresses de camomille à appliquer sur les plaies et les inflammations).

⁹¹ Les Égyptiens connaissaient par exemple les vertus du saule, qui donne l'aspirine, et fut retrouvé parmi les parures florales de Toutankhâmon (le sycomore aussi était utilisé pour des raisons médicales) (R. GERMER, « Flora », dans *Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, I, Oxford, 2001, p. 537).

⁹² G. FOUCART, « Sur quelques représentations des tombes thébaines découvertes cette année par l'Institut français d'archéologie orientale », *BIE* série V, t. XI, année 1917, 1918, p. 322.

⁹³ Ci-dessus, p. 57.

⁹⁴ Voir la remarque à propos de l'ouvrage de N. MARINATOS, ci-dessus, n. 55. – L'option qui consiste à voir dans le plafond de Malqata un décor d'inspiration étrangère, en l'occurrence égéenne (cf. ci-après), ne résout rien quant à la compréhension du motif (par ex. W. HAYES, *The Scepter of Egypt*, II, p. 245-6 ; M. NIKOLAKAKI-KENTROU, « Malkata. Site K. The Aegean-Related Motifs in the Painted Decoration of a Demolished Building of Amenhotep III », dans Z. Hawass, L. Pinch-Brock (ed.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century*, vol. I, Le Caire, 2003, p. 352-360 ; P. LACOVARA, « Site K, iMalqata. A Joint Expedition of the Metr. Mus. of Art and The Ancient Egyptian Heritage and Archaeology Fund » en ligne : (<https://imalqata.wordpress.com/2016/01/27/site-k/>).

⁹⁵ Cf. aussi : TT 359 (N. CHERPION, J.-P. CORTEGGIANI, *La tombe d'Inherkhâouy (TT 359) à Deir el-Medina*, MIFAO 128, Le Caire, 2010, vol. II, p. 13) ; TT 8 (photos Ifao DI-2007-00293sv.) ; TT 84 (R. DAVID, *Les trésors d'Égypte*, Paris, 1981, pl. 120) ; M. HILL, Ch. WILKINSON, *Egyptian Wall Paintings : the Metropolitan Museum of Art's Collection of Facsimiles*, New York, 1983, p. 30 n°25 (TT 181), p. 123 inv. 30.4.22 (TT 48) ; P. FORTOVA-SAMALOVA, M. VILIMKOVA, *Das ägyptische Ornament*, Hanau, 1963, fig. 104 (TT 68), 149 (TT 49), 152 (« tombe inconnue », cf. E. PRISSE d'AVENNES, *Histoire de l'art*, I, pl. 29 n°5), 298 (TT 64), 304 (« tombe inconnue », cf. E. PRISSE d'AVENNES, *Histoire de l'art*, I, pl. 54 n°15).

la lumière éternelle (en l'occurrence celle du Christ). La quête de la *lux perpetua*, thème cher à Franz Cumont ⁹⁶, a bel et bien traversé les millénaires.

Addendum

Concernant les figures d'animal aux quatre angles des couvertures de cheval offertes par Kenamon (TT 93) :

Outre les exemples cités à la n. 32, il existe au moins une autre représentation encore du dieu Seth avec des oreilles pointues : dans la tombe de Kyky (TT 409), une scène fort rare montre quatre personnages transportant, à l'horizontale, le cercueil du défunt (M. Abdel Qader, *ASAE* 59, 1966, pl. LXXXVII). Parmi ces personnages, deux prêtres portent un masque ; l'un des masques a la forme d'une tête de faucon, l'autre d'une tête de « chacal » à oreilles pointues. Il ne peut s'agir que de prêtres jouant les rôles d'Horus et de Seth.

« Le sens premier de Seth étant celui d'un dieu perturbateur (c'est à l'origine un dieu de l'orage, de la tempête), il ne faut pas chercher à identifier l'animal de Seth, mais ce qu'il faut retenir est son aspect atypique, anormal, monstrueux, hybride ; peu importe qu'il soit parfois représenté avec des oreilles droites et coupées, parfois avec des oreilles d'âne (comme dans la tombe de Séthi Ier) » ⁹⁷, parfois encore avec des oreilles pointues.

⁹⁶ *Lux Perpetua*, Paris, 1949, est son dernier ouvrage, publié à titre posthume. L'auteur a consacré une grande partie de ses recherches au symbolisme funéraire dans l'antiquité classique, en particulier chez les Romains.

⁹⁷ Chr. CANNUYER, *loc. cit.*, 2017.



Fig. 1. Détail d'une statue de la reine Tiye, Caire JE 99281 (© A. Lecler, Ifao).



Fig. 2. Frise de la tombe de Houy (TT 54), d'après D. Polz, *Das Grab des Hui und des Kel. Theben Nr. 54, AV 74*, Mainz, 1997, pl. 3.



Fig. 3. TT 40 (© N. Cherpion).



fig. 4. TT 90 (© J.-Fr. Gout, Ifao).



Fig. 5. TT 116 (© J.-Fr. Gout, Ifao).



fig. 6. TT 78 (© J.-Fr. Gout, Ifao).



Fig. 7. Accoudoir de l'un des fauteuils de la princesse Satamon (d'après J. Quibell, *Tomb of Yuua and Thuiu*, CGC N°s 51001-51191, Le Caire, 1908, pl. XLIII).

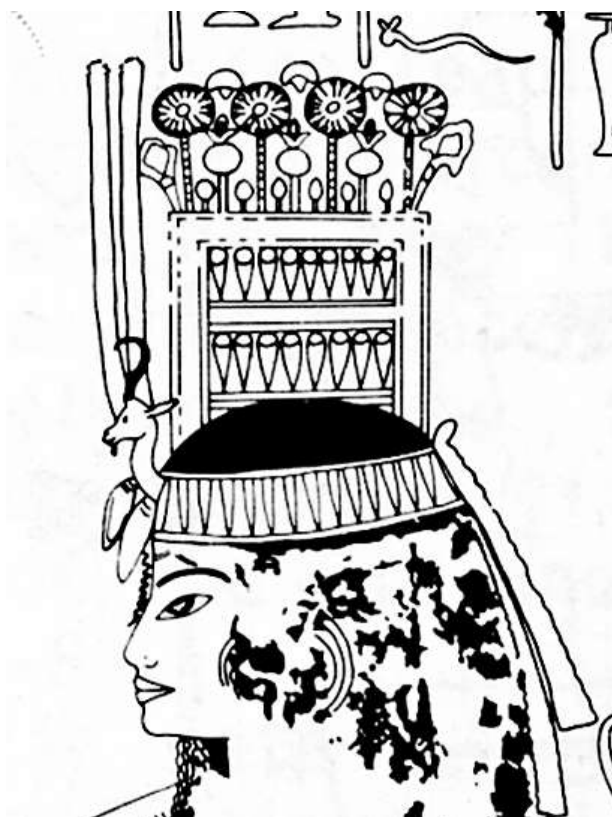


Fig. 8. Une des filles de Menna (TT 69) (d'après L. Troy, *Patterns of queenship in ancient egyptian myth and history*, Boreas 14, Uppsala, 1986, p. 77).



Fig. 9. Rosettes associées à des fleurs de lotus dans la Grèce ancienne : fragment de corniche en terre-cuite de la Basilique de Paestum (ou temple d'Héra) commencée vers 560 av. J.-C., Musée de Paestum (© N. Cherpion).



Fig. 10. *Anthemis* dans la banlieue du Caire, 2014 (© N. Cherpion). Les cœurs jaunes sont souvent plus bombés que sur la photo.

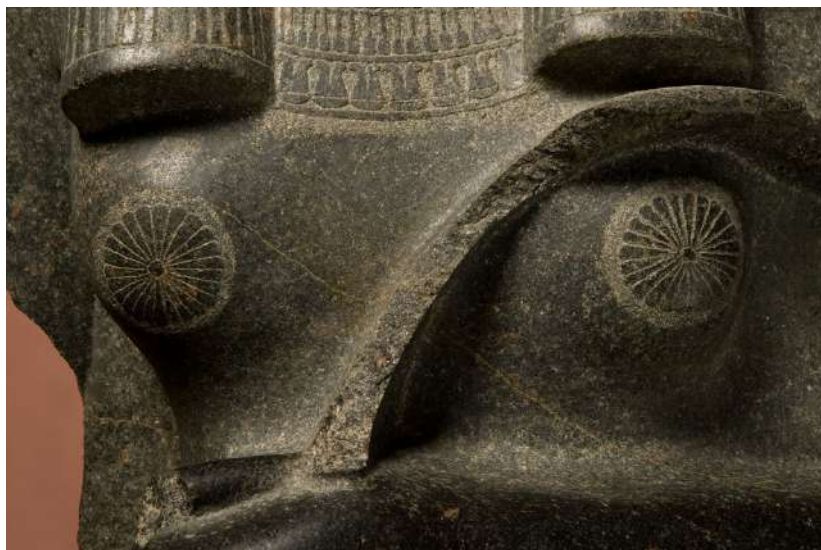


Fig. 11.



Fig. 12.

Fig. 11-12. « Seins-fleurs » sur deux statues de la reine Tiye :
 en haut : Caire JE 99281 (© A. Lecler, Ifao) ; en bas : CG 780 (© A. Lecler, Ifao).

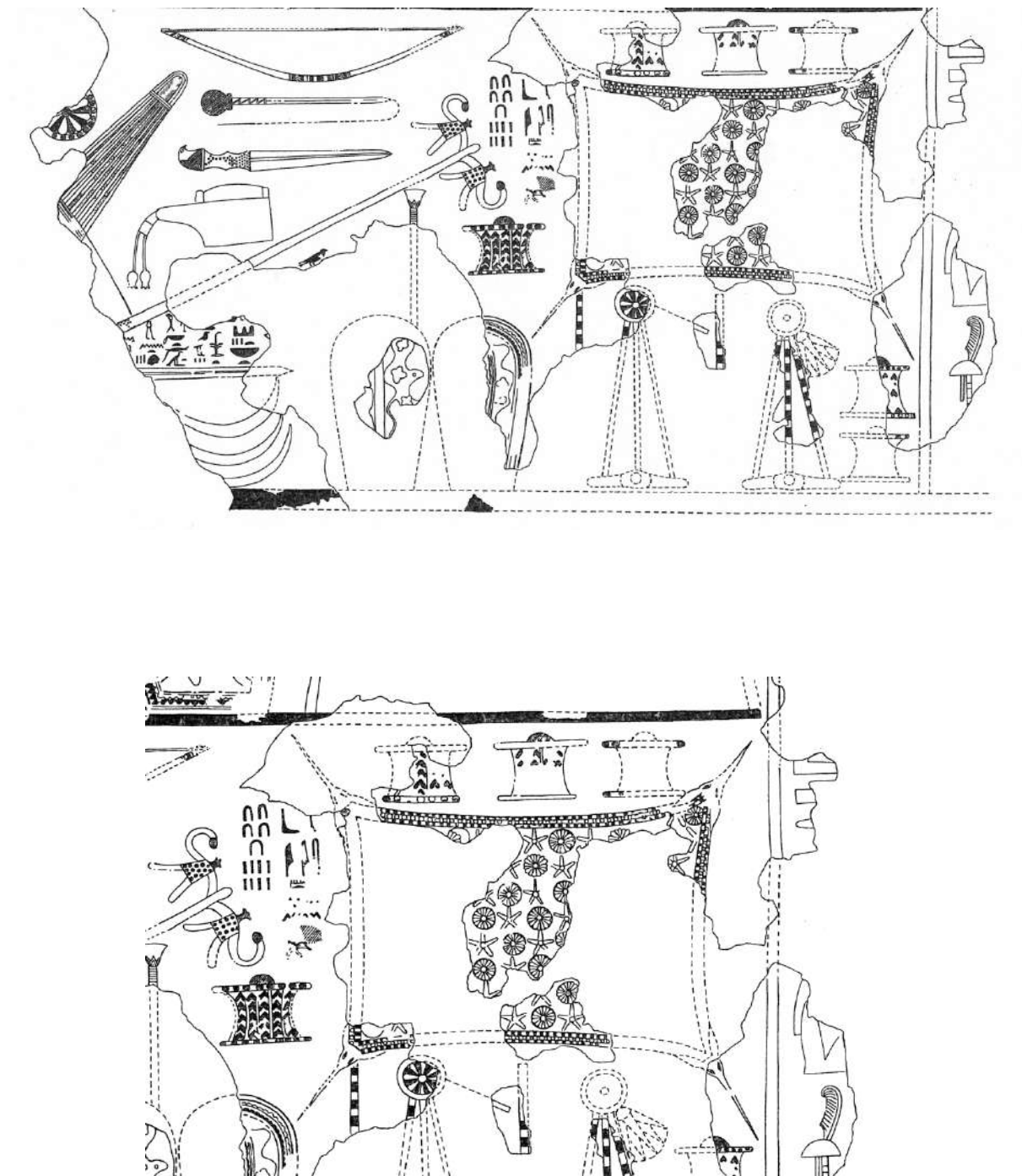


Fig. 13. Couverture de cheval offerte par Ken-Amon (TT 93) à Amenhotep II (d'après N. de G. Davies, *The Tomb of Ken-Amun, The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Expedition V*, New York, 1930, vol. I, détail de la pl. XXII).



Fig. 14.



Fig. 15.

Fig. 14-15. Détails de l'empeigne d'une chaussure de Toutânkhamon, Caire JE 62680 = C 341
(© Photograph by A. J. Veldmeijer. Courtesy of the Ministry of Antiquities and Tourism).

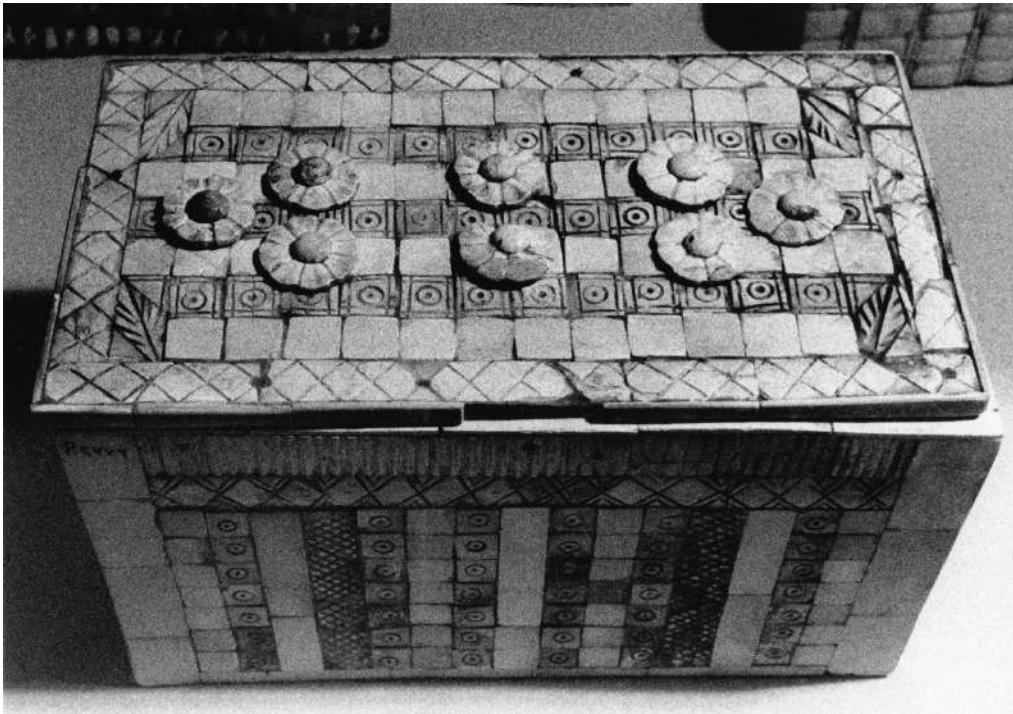


Fig. 16.

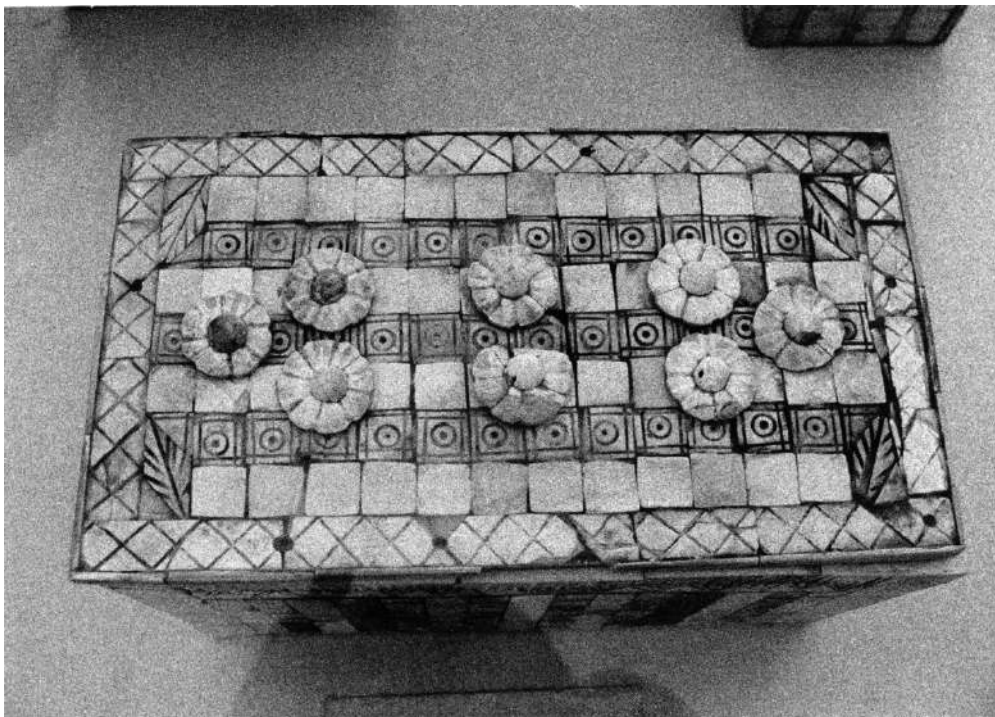


Fig. 17.

Fig. 16-17. Coffret d'ivoire trouvé par Z. Saad dans une tombe protodynastique d'Ezbet el-Walda (Helouan) en 1942 (© C. Vandersleyen). En 1997, le coffret était conservé au musée de Port Saïd (inv. 2776).



Fig. 18. Copie à la gouache par N. de G. Davies, d'une scène de lamentation dans la tombe d'Horemheb (TT 207, époque ramesside), MMA inv. 15.5.7 (© MMA, Rogers Fund 1915).



Fig. 19. Détail du cercueil intérieur d'une dame (XXI^e – XXII^e dynastie) : fleurs de lotus et de camomille juxtaposées. Naples, Musée archéologique inv. 2341, 2347 (© N. Cherpion).



Fig. 20. Détail d'un plafond du palais d'Amenhotep III à Malqata, Metr. Mus. of Art inv. 11.215.451 (© MMA, Rogers Fund 1911).



Fig. 21. Détail d'un caisson de plafond de la tombe de Neferhotep (TT 50) (© J.-Fr. Gout, Ifao).



Fig. 22. Caire JE 65005 = SR 12878 (© A. Lecler, Ifao).



Fig. 23. Hildesheim, Roemer-Pelizaeus Museum inv. 4824 (© Photo T. Szanto, Roemer-und Pelizaeus-Museum, Hildesheim).



Fig. 24. Brooklyn Museum inv. 35.2001, 11,1 cm x 0,7 cm x 16,5 cm (© Brooklyn Museum, Gift of Egypt Exploration Society).



Fig. 25. Cambridge, Museum of Archaeology and Anthropology inv. 37.889 (© Reproduced by permission of University of Cambridge Museum of Archaeology and Anthropology).



Fig. 26. Musée égyptien du Caire, n° d'inv. non communiqué (© A. Lecler). La cavité circulaire atteste la présence, à l'origine, d'une fleur de camomille.

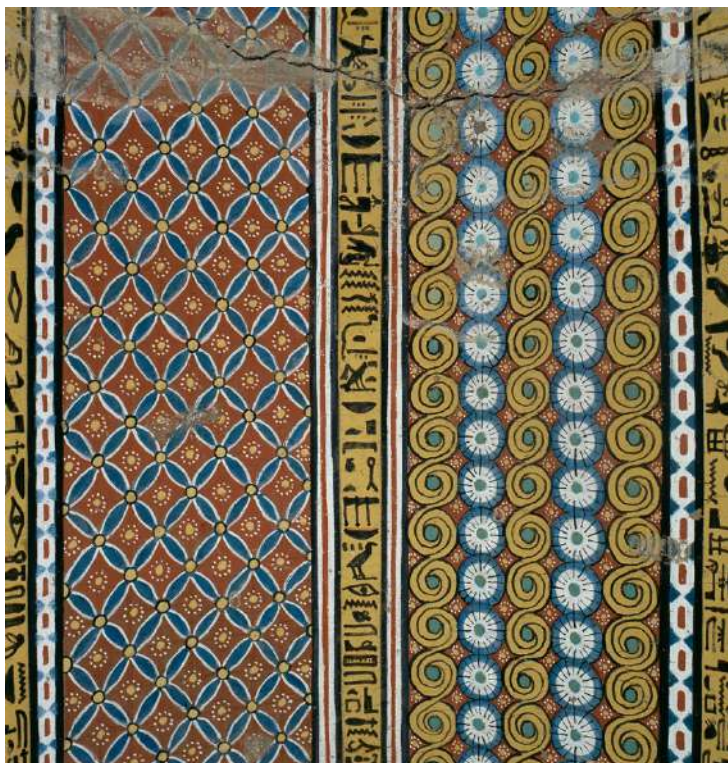


Fig. 27. Détail du plafond de la tombe de Nakhtmin (TT 291) : rosettes bleues et blanches (fleurs de lotus vues du dessus) et jaunes et blanches (*anthesis* vues du dessus) (© J.-Fr. Gout, Ifao).



Fig. 28. Détail du plafond de la tombe de Khâ (TT 8) (© J.-Fr. Gout, Ifao).